

2019-2020

UNIVERSITÉ
LIBRE DE
BRUXELLES

ULB

Guide

de l'étudiant·e

Faculté des Sciences psychologiques et de l'éducation



informations
générales



Faculté des Sciences psychologiques et de l'éducation

Guide de l'étudiant.e

Année académique 2019-2020

Table des matières

Le Mot d’Accueil du Doyen	5
La Faculté	7
Un peu d’histoire	7
La Faculté en quelques chiffres	8
Les Autorités de la Faculté	9
Organisation de la Faculté	9
Secrétariat de la Faculté	10
Informations pratiques	12
Localisation de la faculté	12
Comment s’informer	14
Services dont vous pouvez bénéficier	15
Vos études — Bon à savoir	16
Les études en Faculté des Sciences psychologiques et de l’éducation	18
Organisation générale des études	18
Les Bacheliers	19
Les Masters	19
Les stages, le projet de recherche et le mémoire	25
Les Masters de spécialisation	26
La recherche en Faculté	27
Le Doctorat	31

Au verso de la brochure :

Les informations générales sur l’Université libre de Bruxelles

La Faculté



Chères étudiantes, chers étudiants,

Bienvenue au sein de la Faculté des Sciences psychologiques et de l'éducation.

Vous avez choisi de faire de notre Faculté la vôtre et je vous en remercie.

À chaque niveau du cursus (bachelier, master, master de spécialisation et doctorat) et dans chacune de ses orientations (Sciences psychologiques, Sciences de l'éducation et logopédie), les enseignant.e.s, chercheuses et chercheurs de la Faculté, avec le soutien efficace du personnel administratif, auront à cœur de vous accompagner dans votre parcours universitaire.

Ancré sur les principes du libre examen et fondé sur la recherche, l'enseignement universitaire a pour but de vous transmettre les outils, la rigueur et la distance critique nécessaires au développement de votre propre pratique en tant que futur psychologue, spécialiste des sciences de l'éducation ou logopède.

L'enseignement universitaire dont vous bénéficierez se caractérise par une démarche conjointe de transmission et de construction des savoirs. Cette démarche particulière exigera de votre part une implication personnelle forte à toutes les étapes de votre cursus. À l'issue des bacheliers, notre programme de second cycle comprend huit masters qui couvrent les domaines de la psychologie sociale et interculturelle, de la neuropsychologie et du développement cognitif, de la psychologie clinique et de la psychopathologie, de la psychologie du travail, économique et des organisations, des sciences de l'éducation, de la logopédie, sans oublier le master approfondi qui offre une formation spécifique à la recherche et une préparation au doctorat dans chacune de ces disciplines.

Comme vous pouvez le constater, l'offre de formation couvre un large choix de possibilités. Celle-ci se trouve encore renforcée par les choix individuels que vous serez amenés à prendre au cours de votre cursus (choix de cours à option, de stages et de mémoire). Sachez également que des possibilités existent afin de vous permettre de compléter votre formation en fonction de votre propre projet professionnel (master après master, formation continue et master de spécialisation).

J'espère que votre parcours au sein de la Faculté des Sciences psychologiques et de l'éducation sera aussi riche et stimulant que vous l'espérez. Il va de soi que votre implication et votre investissement dans la construction de votre projet académique et professionnel seront déterminants pour la réussite de vos études.

*Prof. Arnaud Destrebecqz,
Doyen*



La Faculté

Un peu d'histoire...

L'École de pédagogie

Créée en 1919, la 1^{re} section belge de pédagogie est devenue École de pédagogie en 1926, avant d'être rebaptisée, en 1948, École des Sciences de l'éducation. Elle s'adressait essentiellement à des enseignant.e.s recherchant un complément de formation professionnelle. Parmi ses professeur.e.s on note des personnalités célèbres telles qu'Ovide Decroly, Guillaume Vermeulen et Eugène Dupréel, Président de l'École de 1937 à 1939. Il faut ici également souligner l'apport majeur de Sylvain De Coster, qui marqua l'École des Sciences de l'éducation et ensuite la Faculté par son engagement pour la laïcité, la pluridisciplinarité et la défense de l'enseignement public.

La section de psychologie

Dans la 1^{re} moitié du XX^e siècle, la psychologie à l'Université se résume à un enseignement général dispensé dans la plupart des programmes de 1^{er} cycle, le cours étant généralement donné par un.e philosophe ou un.e médecin psychiatre. Les études de psychologie apparaissent dans les années 1950. À l'ULB, le projet est développé juste après la 2^e guerre mondiale par les travaux d'une commission menée par le physiologiste Pierre Rijlant. Il se conclut par la création d'études en Sciences psychologiques comportant deux années de candidature (1^{er} cycle) et deux années de licence (2^e cycle). Le programme est conforme à un arrêté pris en 1947, permettant d'assurer aux diplômé.e.s l'accès aux institutions publiques. La 1^{re} année de ce programme verra le jour en octobre 1949. L'École devient « École des sciences psychologiques et pédagogiques », structurée en deux sections.

Une personnalité influencera considérablement l'évolution du programme et l'organisation de la recherche : André Ombredane, agrégé en philosophie et docteur en médecine. En 1948-49, André Ombredane est nommé Professeur ordinaire et reprend la charge de tous les enseignements de psychologie générale dans l'Université, à l'exception de celui de la Faculté de Médecine. Il reprend également le Séminaire d'étude approfondie et un certain nombre d'enseignements spécifiques en psychologie générale, expérimentale et différentielle. Il sera le 1^{er} psychologue à posséder une fonction à temps plein à l'Université. La première promotion des Masters, celle de 2009, a été désignée « Promotion André Ombredane » en mémoire de celui qui fut à l'origine de son développement.

Homme aux facettes multiples, André Ombredane s'intéressait à tous les domaines de la psychologie : Assistant à la Sorbonne, il s'était distingué par des études neuropsychologiques des troubles du langage et de l'action mais aussi par ses travaux sur le développement de l'enfant. Sa thèse de doctorat portait sur l'aphasie. Il avait ensuite fondé un Centre

d'Études et de Recherches Psychotechniques (CERP), en collaboration avec le Ministère du travail et le Centre National de la Recherche Scientifique en France, centre qui se consacrait à la construction d'épreuves psychologiques et aux méthodes quantitatives. À sa disparition, en 1959, quatre professeurs, Paul Osterrieth, Jean-Marie Faverge, Francine Robaye et Paul Bertelson, furent nommés, respectivement pour couvrir la psychologie du développement, la psychologie du travail, la psychologie différentielle et la psychologie expérimentale. L'ensemble de la Faculté occupait à l'époque deux maisons au 115 et 117 de l'avenue Buyl.

La Faculté des Sciences psychologiques et pédagogiques

À la suite des événements de 1968 et des réformes de statut qu'ils entraînaient, l'année 1970 fut marquée par la transformation de l'École des Sciences psychologiques et pédagogiques en Faculté. La Faculté des Sciences psychologiques et pédagogiques déménageait à l'Institut de Sociologie, et devenait ainsi la petite cadette, à côté des six Facultés existantes (Sciences, Philosophie et Lettres, Droit, Médecine, Sciences sociales, politiques et économiques, et Sciences appliquées), et prenait place au Conseil d'administration, sous la présidence du Professeur Paul Osterrieth. À l'occasion d'une restructuration importante de l'organisation de ses programmes de licence, à la rentrée de septembre '94, la Faculté a pris sa dénomination actuelle.

La Faculté est maintenant installée sur trois plateaux du bâtiment D, (avenue Depage) pour les Sciences psychologiques et la Logopédie, et dans une partie du bâtiment U pour les sciences de l'éducation, et elle a connu une très forte croissance au cours des 20 dernières années. Le nombre total d'étudiant.e.s, relativement stable autour de 500 environ entre 1970 et 1990, a considérablement augmenté depuis. Le nombre de diplômé.e.s par cohorte est passé d'une cinquantaine à plus de 600 aujourd'hui, avec une diversification des titres attribués.

La Faculté en quelques chiffres

En 2018-19, la Faculté comptait plus de 3000 étudiant.e.s inscrit.e.s, tous cycles confondus (bacheliers et années préparatoires, masters, masters de spécialisation, agrégation et CAPAES, doctorat et formation doctorale et formations continues dispensées après le 2ème cycle).

Le personnel de la Faculté regroupe près de 250 personnes pour assurer l'ensemble de ses missions d'enseignement, de recherche et de services à la communauté.

Les Autorités de la Faculté

Doyen de la Faculté des Sciences psychologiques et de l'éducation	Prof. Arnaud Destrebecqz
Vice-Doyen de la Faculté des Sciences psychologiques et de l'éducation	Prof. Olivier Klein
Vice-Doyen à l'Enseignement	Prof. Michel Sylin
Vice-Doyen à la Recherche	Prof. Axel Cleeremans
Vice-Doyenne aux Relations extérieures et internationales	Prof. Caroline Closon
Directeur de l'administration facultaire	M. Sébastien Droesbeke

Organisation de la Faculté

L'organisation de la Faculté est basée sur les principes de démocratie et de participation. Le Conseil facultaire, organe de gestion de la Faculté, se réunit une fois par mois. Il rassemble les membres du corps académique, des représentant.e.s élu.e.s du corps scientifique, des étudiant.e.s et du personnel administratif, technique, de gestion et spécialisé. La Faculté comporte également différentes commissions dans lesquelles la participation des étudiant.e.s est importante : Commission de l'enseignement, Commission d'évaluation pédagogique, Commission genre, etc. Des représentant.e.s facultaires participent également aux organes centralisés de gestion de l'Université.

Les élections facultaires

Chaque année des élections sont organisées en Faculté pour désigner des représentant.e.s dans les structures facultaires. Les élections se déroulent généralement au début du mois de décembre (la date exacte sera communiquée en cours d'année académique).

Le résultat des élections est validé si un quorum de 20% est atteint. N'oubliez donc pas de participer au scrutin. Vos représentant.e.s pourront porter vos demandes auprès des instances facultaires !

Si vous voulez vous présenter ou former une liste, contactez le Directeur de l'administration facultaire par mail au décanat de la Faculté à l'adresse daf.fspe@ulb.be.

Le BEPsyEL

Le BEPsyEL est l'organe de représentation des étudiant.e.s de la Faculté. Ses membres sont là pour répondre à toutes les questions et représenter les étudiant.e.s auprès des organes de la Faculté.

N'hésitez donc pas à les contacter (tél. : 02 650 65 37) ou à passer à leur bureau (local DB9-132) pendant une permanence dont l'horaire figure sur la page consacrée au BEPsy sur le site de la Faculté (<http://www.ulb.ac.be/facs/psycho/bepsy.html>).

Le Cercle

Le Cercle de Psycho regroupe des étudiant.e.s de la Faculté pour l'organisation d'activités sociales et folkloriques. Il propose également différents services aux étudiant.e.s de la Faculté : publication de notes de cours, parrainage social des nouveaux et nouvelles étudiant.e.s, organisation du bal des étudiant.e.s de la Faculté...

Le cercle se situe dans un des préfabriqués qui longent le parking du Janson.

Secrétariat de la Faculté

Horaires de permanence des différents secrétariats étudiants et contacts de la Faculté : <https://psycho.ulb.be/la-faculte/les-secretariats-etudiants>

Adresse : Av. A. Depage 30, 1050 Bruxelles, campus Solbosch, bâtiment D, 9ème étage (portes oranges)

Adresse courrier : ULB CP 122, Av. F. D. Roosevelt 50, 1050 Bruxelles

Pôle Master

Responsable du Secrétariat étudiant
Masters en Sciences psychologiques, Sciences de l'éducation, Logopédie et Masters de spécialisation

Mme Patricia Scheen
Bureau DB9-153
02 650 27 77
Mail : ma.fspe@ulb.be

Masters en Sciences psychologiques, Sciences de l'éducation, Logopédie et Masters de spécialisation
Référénte pour les étudiant.e.s à besoins spécifiques
Référénte GeHol

Mme Véronique Légat
Bureau DB9-145
02 650 27 77
Mail : ma.fspe@ulb.be

Pôle Bachelier

Bacheliers en Sciences psychologiques,
Sciences de l'éducation et Logopédie

Mme Catherine De Beer
Bureau DB9-148
02 650 30 03
Mail : ba.fspe@ulb.be

Bacheliers en Sciences psychologiques,
Sciences de l'éducation et Logopédie

Mme Laïla Benjana
Bureau DB9-145
02 650 30 03
Mail : ba.fspe@ulb.be

Autres services du secrétariat

Admissions

Mme Aurore Botty

Bureau DB9-150

02 650 32 69

Mail: admissions.fspe@ulb.be

Doctorat
Agrégation, CAPAES
Testothèque

Mme Fabienne Mordant

Bureau DC9-129

02 650 66 93

Mail: fabienne.mordant@ulb.be

Mobilité étudiante

Erasmus et hors Europe
IN et OUT

M. Alessandro Polesello

Bureau DC9-129

02 650 60 54

Mail: alessandro.polesello@ulb.be

Important : Nous attirons votre attention sur le fait que l'horaire en temps réel des secrétariats de BA et de MA est disponible dans l'onglet calendrier de l'Intranet de la Faculté. Nous vous invitons à le consulter avant toute visite dans nos bureaux. La prise de rendez-vous peut également se faire via les plages disponibles (<http://fspe.ulb.be/>).

Bâtiment D, 8^e niveau

Secrétariat du Service de Psychologie du Travail et de la Consommation (PsyTC), DC8-117

Secrétariat de l'unité de psychologie des organisations (UPO), DC8-117

Secrétariat de psychologie sociale (UPS), DC8-117

Auditoires, salles et laboratoires :

Salle de séminaire PsyTC, DC8-310

Salle de séminaire UPS, DC8-322

U-lab, DC8-203

Salle d'expériences, DB8-156

Auditoire, DB8-233

Bâtiment D, 9^e niveau :

Secrétariat de la Faculté

Bureau étudiants de la Faculté (BEPsy), DB9-132

Secrétariat de la Formation continue, DB9-137

Secrétariat du Service de Psychologie du Développement et de la Famille (SPDF), DC9-125

Secrétariat du Service de Psychologie Clinique et Différentielle (SPCD), DC9-128

Auditoires, salles et laboratoire :

Salle du Conseil « Jean-Marie Faverge », DB9-245

Salle Robaye, DB9-249

Salle Osterrrieth, DB9-253

Salle des stages, DB9-244

Salle de séminaire du Service de Psychologie du Développement et de la Famille (SPDF), DC9-102

Salle de séminaire du Service de Psychologie Clinique et Différentielle (SPCD), DC9-206

Laboratoire du Centre de recherche en Psychologie clinique, Psychopathologie et Psychosomatique (CRPCPP), DC9-227

Bâtiment D, 10^e niveau :

Secrétariat du Centre de recherche Cognition & Neurosciences (CRCN), DC10-125

Secrétariat Neuropsychologie et Développement Cognitif, DB10-156

Secrétariat du service d'analyse des données (SAD), DB10-153

Secrétariat de l'Unité de Recherche en Psychosomatique & Psycho-oncologie (URPP), DB10-153

Bureau de la Conseillère facultaire aux études et Coordinatrice des guidances, DC10-127

Auditoires, salles et laboratoires :

Salle informatique facultaire, DC10-249

Testothèque facultaire : DB10 245

Laboratoire Cognition, Langage et Développement (LCLD)

Unité de Neurosciences Cognitives (UNESCOG)

Unité de Neuropsychologie et Neuroimagerie Fonctionnelle (UR2NF)

Unité Conscience, Cognition, Computation (CO3)

Salle de séminaire, DC10-219

Salles d'expérience DC10-203 & DC10-102

Salle EEG DC10-204

Salle perception DC10-212

Babylab DC10-206

Salle Bertelson, DB10-233

Bâtiment U, Porte B, 3^e niveau :

Secrétariat des Sciences de l'éducation (SSE)

Auditoires, salles et laboratoires :

Salle Multimédia, UB2-139-141

Salle de séminaire, UB3-131

Salle d'enregistrement, UB3-132

Comment s'informer ?

Sites internet

Sur le site de l'ULB (<http://www.ulbruxelles.be>), vous trouverez de nombreux renseignements utiles : règlements, accès aux bibliothèques, activités culturelles et sportives, annuaire téléphonique interne, news...

Sur le site de la Faculté (<http://www.ulbruxelles.be/facs/psycho>) vous trouverez :

- Les infos générales et officielles de la Faculté (contacts, organisation, informations administratives et pratiques, unités de recherche, règlements, etc.).
- La présentation des enseignements dispensés par la Faculté (informations pour les nouveaux et nouvelles étudiant.e.s, orientations, spécialisations, programme des cours, etc.)
- Des infos pratiques pour l'étudiant.e (règlement des jurys et des examens, infos salle informatique, testothèque, etc.)
- Des informations concernant la recherche en Faculté.
- Des liens importants (MonULB, Université Virtuelle, bibliothèques, cercles, sites partenaires, etc.)

Monpsy ou l'intranet de la Faculté

La Faculté propose également à ses membres un accès Intranet personnalisé à l'adresse <http://fspe.ulb.ac.be/monpsy/index.php>. Cet espace intranet est propre à la Faculté des Sciences psychologiques et de l'éducation et mis à la disposition de tous ses membres, tant étudiant.e.s que collaboratrices et collaborateurs. Il est personnalisé en fonction du profil de l'utilisateur et accessible via la combinaison du NetID et du Password. Chacun.e pourra y retrouver, dans un espace protégé, les informations et ressources nécessaires à son travail et/ou son cursus au sein de notre Faculté.

Portail MonULB

MonULB est un espace en ligne propre à l'ULB et mis à la disposition des étudiant.e.s. C'est un bureau virtuel permettant un accès rapide et complet aux informations et documents qui les concernent. Il est personnalisé en fonction du profil de l'utilisateur et accessible via le NetID et le Password des étudiant.e.s.

Toutes les communications officielles et générales (horaires des cours, horaires des examens, modalités d'inscription à la seconde session, modifications d'horaires, notes, dates et procédures concernant le cursus et le quotidien de l'étudiant.e, etc.) se font par le biais du portail MonULB (<http://monULB.be>). **Il est indispensable que les étudiant.e.s le consultent très régulièrement !**

MonULB est également le point d'accès à tous les services et ressources de l'Université Libre de Bruxelles.

Une version « mobile » spécialement conçue pour vos smartphones est également téléchargeable sur Apple App Store (<https://appsto.re/be/cdmx6.i>) et Google Play Store (<https://play.google.com/store/apps/details?id=be.ac.ulb.monulb>)

Horaires des cours et des examens (application GeHol)

Les horaires de cours et des examens écrits sont gérés et affichés électroniquement dans une application appelée GeHol. Cette application est accessible via le portail MonULB et le site web de la Faculté. Les horaires de passage des examens oraux sont affichés sur le portail en période d'examens. Vous avez également accès à une application appelée MonGeHol, qui vous permet de personnaliser vos horaires.

Attention, ces horaires peuvent faire l'objet de modifications durant toute l'année ou toute la session, c'est pourquoi nous vous recommandons de consulter le portail MonULB (<http://monULB.be>) et GeHol (<http://gehol.ulb.ac.be/gehol/>) très régulièrement.

Université virtuelle (UV) — support de cours en ligne

L'Université Virtuelle ou UV est le nom du campus virtuel officiel de l'ULB. Les étudiants peuvent y trouver, après s'être connectés à l'adresse <https://uv.ulb.ac.be/login/index.php> via la combinaison NetID et Password, documents, forums de discussion, tests en ligne, énoncés et publication de travaux, tutoriels multimédias, etc.

Support ULB — Helpdesk

Le Support ULB est accessible via l'adresse https://support.ulb.be/fr_BE/web/support. Vous y trouverez les réponses à la plupart des questions que vous vous poserez si vous rencontrez des difficultés pendant votre cursus à l'ULB, qu'il s'agisse de la création de votre compte mail, de la perte de votre carte d'étudiant, des démarches à effectuer une fois votre inscription validée, etc. Le support fonctionne avec des thèmes et un moteur de recherche. Vous avez également la possibilité de poser une question si vous ne trouvez pas la réponse dans les fiches proposées.

Des services dont vous pouvez bénéficier...

Salle informatique

La Salle informatique de la Faculté se trouve au 10^e niveau du bâtiment D, local DB10-249. Elle est accessible en dehors des heures de cours, du lundi au vendredi, de 7h à 21h. Les horaires d'occupation de la salle sont consultables en ligne à l'adresse <http://padi.ulb.ac.be/v2/psy.php>

D'une manière générale, la salle informatique est à votre disposition, dans les conditions énoncées ci-dessus, pour votre travail, vos recherches mais aussi pour effectuer toutes les procédures liées à votre cursus en Faculté et ce, que vous disposiez ou non d'une connexion internet privée.

Testothèque

La Testothèque facultaire comporte une collection de plus de 200 tests (sans compter une série de tests anciens et archivés, disponibles sur demande spéciale) réservés à l'usage des étudiant.e.s de la Faculté, dans le cadre des travaux pratiques, séminaires et travaux de recherche. Un outil de réservation en ligne reprenant la liste des tests et leur disponibilité (les tests surlignés en rouge sont réservés) peut être consulté

dans l'onglet « Testothèque » l'intranet de la Faculté à l'adresse <http://fspe.ulb.be/index.php>. **Veillez noter que la réservation préalable du ou des tests est obligatoire.**

Le retrait de tests pour consultation ou emprunt et les retours se font pendant les permanences mentionnées sur la page « Testothèque » du site de la Faculté : <https://psycho.ulb.be/support/testotheque>.

Vos études — Bon à savoir...

Aides à la réussite

L'arrivée à l'université correspond à d'importants changements sur le plan de l'organisation et des études par rapport à l'école secondaire (encadrement parental et scolaire de l'étudiant.e, méthodologie, etc.). Pour aider les nouveaux et nouvelles étudiant.e.s à réussir cette transition, la Faculté a mis en place plusieurs pratiques qui peuvent aider les étudiant.e.s à différentes étapes de leur parcours académique.

Les **guidances** sont organisées pour des cours (ou Unités d'Enseignement, abrégées UE) qui posent des difficultés à un nombre significatif d'étudiant.e.s. Elles prennent la forme de séances hebdomadaires durant lesquelles les étudiant.e.s de BA-1 peuvent poser des questions, évoquer leurs difficultés par rapport à un cours. Elles sont collectives et sont encadrées par un.e étudiant.e un peu plus avancé.e dans son parcours. Ces séances permettent de revoir certaines parties de cours, d'en expliquer le contenu avec d'autres mots, d'autres exemples, mais aussi d'anticiper les attentes du ou de la professeur.e pour l'examen.

Le **blocus assisté** est proposé aux étudiant.e.s de BA1 en tant que période réservée à la préparation des sessions d'examens. Celui-ci vise à les accompagner et à leur donner un maximum de clés pour s'organiser et réussir leur cursus. Pour ce faire, le **blocus assisté** offre des locaux d'étude et une salle de détente, des guidances (dans la continuité de celles organisées tout au long de l'année) et des ateliers méthodologiques (pour organiser de façon efficace son temps et son étude, structurer la matière, gérer son stress, etc.).

Une mission également poursuivie par ce **blocus assisté** est permettre aux étudiant.e.s de se rencontrer, de créer du lien, de s'entraider et d'échanger autour de leurs matières.

Pour les étudiant.e.s en Master, la Faculté propose un dispositif pédagogique basé sur des groupes d'**intervision** pour les soutenir dans le processus menant à la rédaction du travail personnel de recherche (TPR) et du mémoire sous forme d'une série de rendez-vous thématiques abordant différentes problématiques liées à la réalisation de ces travaux importants. L'inscription aux groupes d'intervision se fait via l'Université virtuelle (UV).

Vous trouverez plus d'informations concernant les aides à la réussite organisées par la Faculté sur le site web de la Faculté à la page <https://psycho.ulb.be/support/aides-a-la-reussite-et-guidances> et sur l'Université Virtuelle.

Sessions et épreuves « dispensatoires » en BA1

La première session est divisée en deux parties, la « demi-session » de janvier et la « demi-session » de juin. Les examens de janvier sont obligatoires, et les notes acquises lors de cette « demi-session », quelles qu'elles soient, sont conservées pour toute la première session et seront prises en compte lors de la délibération de juin. Normalement, vous ne pouvez donc pas représenter en juin un examen qui s'est déroulé en janvier.

Par exception, pour les étudiant.e.s inscrit.e.s en BA1 uniquement, les examens de janvier ont un statut particulier : on les considère comme des épreuves « dispensatoires ». Cela veut dire que si la note obtenue est suffisante (égale ou supérieure à 10/20), elle permet d'éviter un examen en juin. Par contre, si une note n'est pas suffisante (inférieure à 10/20), vous avez la possibilité de présenter à nouveau lors de la « demi-session » de juin, un ou plusieurs examens passés en janvier.

Inscription à la seconde session

Si vous avez échoué lors de la session de juin, vous devez impérativement vous inscrire en ligne à la seconde session d'examens, via le portail MonULB et dans les délais qui vous seront communiqués..

Tous les cours pour lesquels vous avez obtenu une note inférieure à 10/20 peuvent être représentés en seconde session. En vous inscrivant pour présenter les épreuves de la 2e session, vous renoncez définitivement à la note acquise en 1e session.

Mobilité étudiante : programmes d'échanges Erasmus et CREPUQ

Vous souhaitez vous ouvrir à d'autres systèmes d'enseignement, à d'autres cultures et d'autres langues ? Que vous soyez étudiant.e en Sciences psychologiques, en Sciences de l'éducation ou en Logopédie, la Faculté vous offre l'occasion de faire un séjour en mobilité et de suivre des cours dans une autre université européenne (programme Erasmus) ou hors Europe (programme CREPUQ).

Chaque année notre Faculté soutient le projet de plusieurs dizaines d'étudiant.e.s, qui ont acquis 120 crédits, afin de leur permettre d'étudier pendant un quadrimestre à l'étranger. Les destinations les plus fréquentées sont l'Espagne, l'Italie, la France et le Canada.

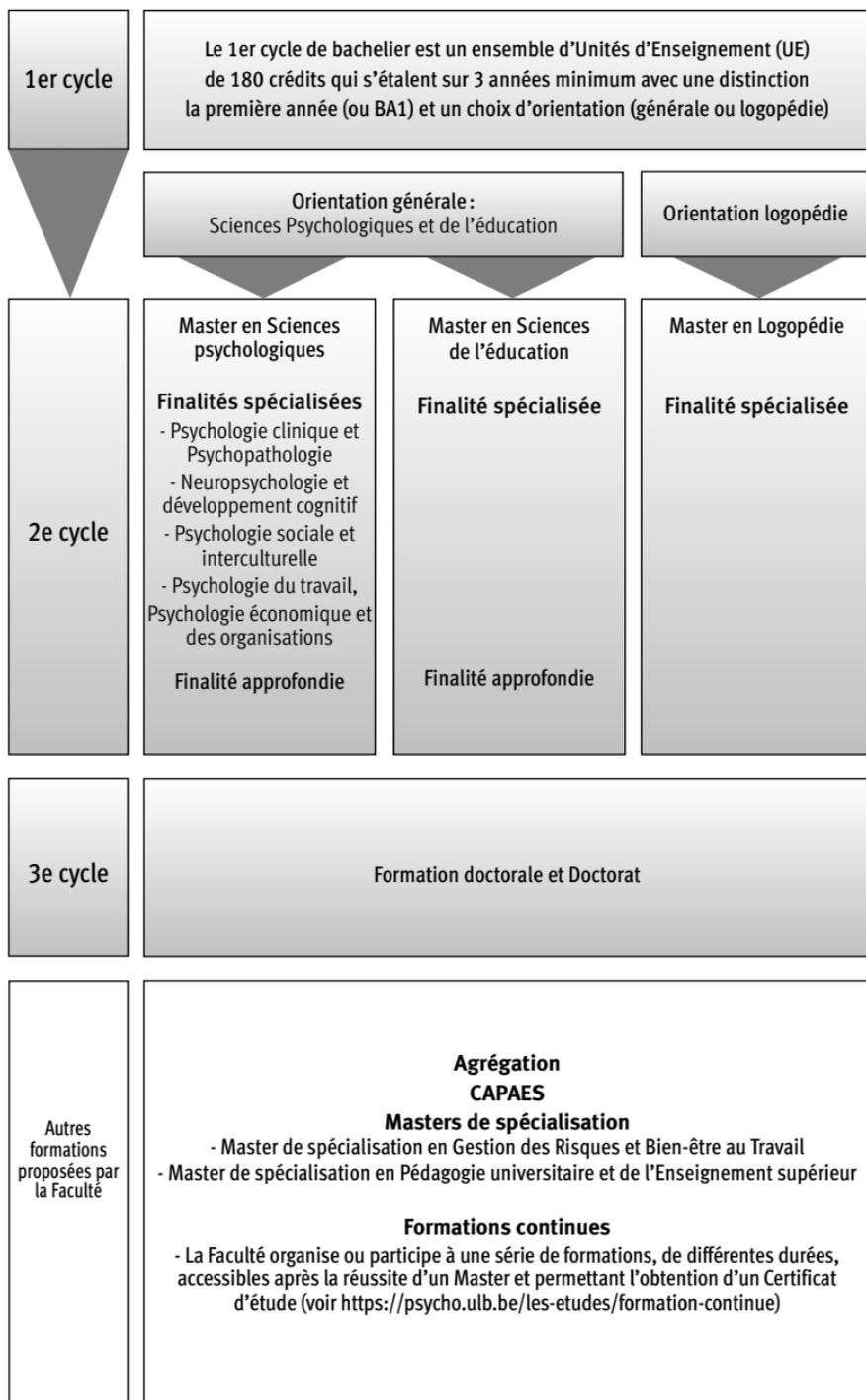
Le séjour en mobilité s'inscrit dans votre parcours universitaire et vous assure, grâce au système des crédits, la possibilité d'obtenir une équivalence académique avec une partie des activités du programme régulier des études.

Vous trouverez plus d'informations sur la page dédiée à la Mobilité étudiante du site internet de la Faculté (<https://psycho.ulb.be/international/mobilite-out>) et particulièrement dans le Memento de la Mobilité Out-going dont la lecture préalable est indispensable à tout projet d'étude à l'étranger.

Consultez aussi les pages concernant les programmes d'échanges sur le site du Service de la Mobilité Étudiante de l'ULB : <https://www.ulb.be/fr/partir-ou-venir-en-echange/partir>.

Les études en Faculté des Sciences psychologiques et de l'éducation

Organisation générale des études



Les Bacheliers

Le programme de Bachelier est un programme qui conduit à un grade de Bachelier de transition, c'est-à-dire qu'il donne accès aux différents Masters, mais n'offre pas de qualification professionnelle.

La Faculté organise deux orientations en Bachelier : une **orientation générale**, qui donne accès aux Masters en Sciences psychologiques et aux Masters en Sciences de l'éducation et une **orientation en logopédie**, qui donne accès au Master en Logopédie uniquement.

L'objectif général de la formation en Bachelier est de transmettre les connaissances de base de la discipline, et de développer les compétences intellectuelles essentielles de la formation universitaire.

Les Masters

La Faculté propose huit programmes de Master

Cinq Masters en sciences psychologiques

Master à finalité spécialisée

« Neuropsychologie et développement cognitif »

Ce programme vise à répondre à la demande croissante, émanant des milieux hospitaliers et institutionnels, de psychologues spécialisé.e.s dans le domaine de la neuropsychologie clinique. Il a donc pour vocation d'offrir à ces futur.e.s psychologues une formation théorique de haut niveau, ainsi qu'une formation pratique basée sur les techniques les plus actuelles dans la prévention, l'évaluation diagnostique et la prise en charge des troubles du fonctionnement cognitif (mémoire, attention, langage, cognition numérique, gnosies, praxies...) résultant d'atteintes cérébrales ou de troubles du développement et des apprentissages chez l'enfant et l'adulte.

Exemples de débouchés : évaluation et rééducation de patient.e.s cérébro-lésé.e.s (enfants/adultes), en hôpital général, dans les centres de guidance, dans les institutions pour enfants/adultes handicapés, travail en hôpital psychiatrique (évaluation et rééducation du fonctionnement cognitif), travail en psychopharmacologie clinique et expérimentale, expertises médico-légales, accompagnement et revalidations cognitives chez la personne âgée, troubles des apprentissages, retards de langage, chez l'enfant et l'adolescent.e.

Coordinateur pour la filière

Professeure Fabienne Chetail

Contact : Mme Virginie Borguet : 02 650 45 81, vborguet@ulb.ac.be

Master à finalité spécialisée

« Psychologie clinique et psychopathologie »

Ce programme apporte aux étudiant.e.s des connaissances théoriques et pratiques approfondies dans les champs variés et nouveaux de la psychologie clinique. Il les forme aux notions de psychologie du développe-

ment, d'arrêts de développement, de la psychopathologie, du fonctionnement psychique, cognitif et relationnel, ainsi qu'aux perspectives de prévention et de traitement des personnes et des groupes. Il les sensibilise à la singularité et à la complexité de toute rencontre clinique, à son exigence éthique et à la rigueur professionnelle qu'elle implique. Il les sensibilise à la nécessité de collaboration pluriparadigmatique ainsi qu'avec les disciplines proches : sociologie clinique, anthropologie, pédagogie, psychologie sociale... Les psychologues clinicien.ne.s seront en mesure de conduire des entretiens cliniques, d'utiliser des épreuves d'évaluation diagnostique et de collaborer avec les divers partenaires institutionnels qui seront les leurs, dans une perspective diagnostique, d'accompagnement psychologique et de recherche.

Exemples de débouchés : travail en l'hôpital général, en cliniques psychiatriques (fermée, postcure et secteur), centres de guidances, milieux pénitentiaires, interventions d'orientation psychanalytique, cognitivo-comportementale, systémique et familiale, travail en milieu ouvert (drogue, contrat de sécurité, ...), accompagnement psychologique en clinique de l'enfant, de l'adolescent.e et de l'adulte, etc.

Coordinateur pour la filière

Professeur Philippe Fouchet

Secrétariat : M. Roman Wozniak, 02 650 32 93, roman.wozniak@ulb.be

Master à finalité spécialisée « Psychologie sociale et interculturelle »

Ce programme a pour objectif de développer les compétences nécessaires pour l'intervention psychosociale dans des situations sociales diverses et complexes : le milieu hospitalier, le travail, la famille, la délinquance, etc. Quatre axes de compétences sont ciblés : la gestion des groupes, la gestion de la diversité culturelle, la gestion du conflit et la recherche scientifique. Ces compétences sont complétées, au choix de l'étudiant.e, par des modules optionnels qui permettent à l'étudiant.e une polyvalence de plus en plus demandée dans le monde professionnel. Le programme couvre des domaines divers qui, tous, placent au centre de leurs préoccupations l'étude de l'individu dans sa dimension sociale : dynamique de groupe, les relations interpersonnelles et intergroupes, psychologie interculturelle, conduite de réunions, cognition sociale, processus de construction de l'identité sociale, psychologie sociale des émotions, gestion de la diversité culturelle, processus de négociation et de médiation.

Exemples de débouchés : animation de groupes, accompagnement psycho-social, travail en milieu ouvert, médiation interpersonnelle, sociale ou interculturelle, récolte et analyse de données (sondages, enquêtes, études de marché), analyse et interventions organisationnelles, formation, travail en institutions de soins de santé mentale, Centres PMS, relations publiques, aide à l'insertion socio-professionnelle, coopération au développement.

Coordinateur pour la filière

Professeur Assaad Azzi

Secrétariat : Mme Luce Verammen : 02 650 46 43, luvercam@ulb.ac.be

Master à finalité spécialisée « Psychologie du travail, psychologie économique et des organisations »

Ce programme met l'accent sur une formation approfondie aux méthodologies d'évaluation, d'intervention et de prévention, spécifiques aux milieux de travail, en ce compris ceux de l'insertion socioprofessionnelle. La formation allie les développements scientifiques en laboratoires aux recherches de terrain menées dans les organisations. Lors des séminaires, les étudiant.e.s sont régulièrement en prise avec les réalités professionnelles et économiques. Les enseignements couvrent les champs de la psychologie du personnel, de la formation dans les organisations, de l'étude des situations de travail, de l'évaluation de la charge psychosociale (stress, harcèlement, violences au travail), ou encore de l'étude des comportements des consommateurs et consommatrices et de la psychologie économique. Les études ouvrent également sur les autres acteurs du monde du travail, médecine, droit, sociologie, économie et gestion.

Exemples de débouchés : gestion des ressources humaines, recrutement, sélection, formation du personnel, évaluation des performances. Psychologie économique, études de marché, analyse des motivations, assistance en publicité, formation en vente, ergonomie psychologique, consultance, ergonomie des logiciels et de la communication, laboratoires d'entreprise, etc.

Coordinatrice pour la filière

Professeure Sabine Pohl

Secrétariat : Mme Marie Gueuning : 02 650 32 94, psytc@ulb.ac.be

Master approfondi en Sciences psychologiques

La finalité approfondie vise spécifiquement à former à la recherche. Elle comporte des enseignements généraux d'histoire et philosophie de la connaissance scientifique, et une formation de méthodologie approfondie. À ces cours transversaux s'ajoute un noyau d'enseignements et d'activités spécifiques d'un domaine de recherche particulier, au choix de l'étudiant.e. Ce programme s'adresse spécifiquement aux personnes intéressées par la recherche scientifique. Il prépare au doctorat et vise à développer les compétences d'analyse et de synthèse, et à transmettre les éléments essentiels des méthodologies de recherche, les connaissances éthiques et à favoriser la réflexion critique épistémologique propre aux Sciences humaines.

Coordinatrice pour la filière

Professeure Régine Kolinsky

Secrétariat : Mme Virginie Borguet : 02 650 48 51, vborguet@ulb.ac.be

La Faculté propose deux Masters en Sciences de l'éducation :

Master en Sciences de l'éducation à finalité spécialisée

Le programme comprend un ensemble d'Unités d'enseignement (UE) obligatoires introduisant aux problématiques fondamentales en matière d'éducation et un ensemble d'enseignements optionnels permettant à l'étudiant.e d'acquérir des connaissances approfondies dans un ou plusieurs

domaines : l'éducation scolaire et pré-scolaire, la formation des adultes, les questions liées à la diversité culturelle, philosophique et religieuse en matière d'éducation, la pédagogie différenciée et les troubles d'apprentissage, l'éducation à la santé. Afin de favoriser l'appropriation des différentes matières et compétences attendues, le programme met en œuvre une pluralité d'approches : UE théoriques, travaux pratiques, travaux de recherche, stages, mémoire ; engageant l'étudiant.e dans un apprentissage à la fois autonome et coopératif.

Exemples de débouchés : enseignement, professeur.e d'école normale, conseiller ou conseillère pédagogique, pédagogie extrascolaire, secteur socio-culturel, enseignement spécial et PMS, formations professionnelles en entreprise, technologies de l'éducation et de la formation, conception de systèmes et de produits multimédias de formation, formation de formateurs et formatrices, etc.

Coordinateur pour la filière

Professeur Thomas Barrier

Secrétariat : Mme Nathalie Terendij : 02 650 54 62,

nathalie.terendij@ulb.ac.be

Master approfondi en Sciences de l'éducation

La finalité approfondie vise spécifiquement à former à la recherche. Elle comporte des enseignements généraux d'histoire et philosophie de la connaissance scientifique, et une formation de méthodologie approfondie. À ces cours transversaux s'ajoute un noyau d'enseignements et d'activités spécifiques d'un domaine de recherche particulier, au choix de l'étudiant.e. Ce programme s'adresse spécifiquement aux personnes intéressées par la recherche scientifique. Il prépare au doctorat et vise à développer les compétences d'analyse et de synthèse, et à transmettre les éléments essentiels des méthodologies de recherche, les connaissances éthiques et à favoriser la réflexion critique épistémologique propre aux Sciences humaines.

Coordinateur pour la filière

Professeur Thomas Barrier

Secrétariat : Mme Nathalie Terendij : 02 650 54 62,

nathalie.terendij@ulb.ac.be

La Faculté propose un Master en logopédie

Le Master en logopédie est une formation à finalité spécialisée préparant à l'exercice professionnel de la logopédie. Le logopède, thérapeute de la communication et du langage, intervient pour toutes les pathologies de la parole, de la voix, du langage oral et écrit et du calcul, quelle que soit leur origine, chez l'enfant, l'adolescent, l'adulte et la personne âgée. Au carrefour des disciplines médicales et psychologiques, la formation en logopédie permet une intervention scientifiquement assise, techniquement efficace et d'une grande qualité humaine. Le programme de Master en logopédie vise le développement de compétences cliniques théoriquement motivées et qui se situent dans le prolongement des connaissances acquises dans le 1er cycle (Bachelier en Sciences Psychologiques —

Orientation logopédie).

Exemples de débouchés : le métier de logopède conduit à des pratiques professionnelles variées ! De la recherche scientifique à l'accompagnement de personnes, du diagnostic à l'intervention en passant par la guidance parentale et familiale, il y a de multiples formes de logopédie. Par ailleurs, les logopèdes interviennent tout au long de la vie (bébés, enfants, adolescents, adultes, personnes âgées) et travaillent en individuel aussi bien qu'en équipe, en cabinet privé ou en hôpital, en milieu scolaire, en centre multidisciplinaire, en centre de guidance, en PMS, ...et même dans l'environnement universitaire !

Coordinatrice pour la filière

Professeure Cécile Colin

Secrétariat : Mme Virginie Borguet : 02 650 48 51

vborguet@ulb.ac.be

Pour plus d'informations, consultez le site de la Faculté :

<http://www.ulbruxelles.be/facs/psycho/infosenseignement.html>

ULB

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

Solbosch

← Avenue F. DUBOIS

Avenue ULB →



Les stages, le projet de recherche et le mémoire

Les stages et le mémoire constitueront des composantes essentielles de votre activité durant le deuxième cycle.

Les stages

Les stages, deux expériences de formation professionnelle, de 400h chacune, en MA, vous permettront de découvrir la réalité de certains terrains d'action et d'éprouver et développer vos propres compétences professionnelles. Ils font l'objet de séminaires de supervision et d'accompagnement collectif.

L'attribution d'un stage fait l'objet d'une convention entre la Faculté, l'institution d'accueil, et l'étudiant.e stagiaire. Pour que le stage puisse être validé, la convention dûment complétée en quatre exemplaires doit être déposée en Faculté avant le début du stage. Après signature par le Doyen ou la Doyenne, vous récupérez un exemplaire personnel et un exemplaire pour l'institution d'accueil.

Si vous effectuez un stage à l'étranger dans une région considérée comme région « à risque », n'oubliez pas de compléter le formulaire de demande d'assurance obligatoire spécifique.

Les carnets de stages comprenant un modèle de convention, le règlement des stages et les informations éthiques et déontologiques sont disponibles sur le site.

Le projet de recherche et le mémoire

Au cours du 1er bloc du master, vous réaliserez un projet de recherche. Le projet, un document écrit d'une vingtaine de pages, présentera l'état de la question, sur base de la littérature scientifique publiée, et décrira la question de recherche que vous avez définie ainsi que la méthodologie que vous prévoyez d'utiliser. Lors du 2e bloc du master, vous mettrez en œuvre le projet envisagé, et vous rédigerez le mémoire. Le travail écrit sera déposé et fera l'objet d'une présentation orale et d'une défense devant un jury composé de trois ou quatre enseignant.e.s et chercheuses et chercheurs de la Faculté.

Le mémoire est un travail de recherche écrit (qui inclut le recueil et l'analyse de données) par lequel l'étudiant.e prouve sa capacité à mettre en œuvre les connaissances et les méthodes acquises au cours de ses études, selon une démarche scientifique argumentée, logique et cohérente, et montre qu'il ou elle est capable d'exposer et développer de façon claire, concise et synthétique une question relevant des Sciences psychologiques, Sciences de l'éducation ou de Logopédie. Cela implique des connaissances générales suffisantes dans le domaine de recherche, et des connaissances approfondies et actualisées sur l'objet d'étude.

Le travail se fait sous la supervision d'un.e professeur.e de la Faculté. Dès le début du MA, vous serez invité.e à choisir un thème de recherche et un

promoteur ou une promotrice. Pensez-y donc bien à temps ! Les lignes principales de recherche des différentes unités sont affichées aux valves dès le début de l'année académique pour vous aider. N'hésitez pas à prendre contact avec les professeur.e.s ou assistant.e.s pour en savoir plus, ou pour présenter et discuter la question que vous voudriez étudier.

Les Masters de spécialisation

Le Master de spécialisation en Gestion des Risques et Bien-être au Travail

Le Master de spécialisation en Gestion des Risques et Bien-être au Travail offre une formation de qualité encadrée et reconnue à tou.te.s les professionnel.le.s de la prévention en milieu de travail, et plus particulièrement aux conseillères et conseillers en prévention spécialisé.e.s en ergonomie ou pour les aspects psycho-sociaux du travail y compris la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail qui assurent leurs missions dans le cadre réglementaire défini par la Loi relative au Bien-être des travailleurs et travailleuses lors de l'exécution de leur travail (1996) et ses arrêtés d'application.

Le programme aborde à la fois les aspects de reconnaissance des risques, d'évaluation et d'amélioration des situations de travail et les aspects psychosociaux d'appréciation des attitudes et des comportements. Le programme vise ainsi à la compréhension, la collaboration et l'intégration des différentes disciplines appelées à intervenir conjointement en milieu du travail dans le champ du bien-être au travail.

Toute information complémentaire peut être obtenue par mail à l'adresse ma.fspe@ulb.be

Le Master de spécialisation en Pédagogie universitaire et de l'Enseignement supérieur

La formation est conçue de manière à permettre aux enseignant.e.s de terrain de mettre leurs pratiques en perspective, face aux exigences actuelles en matière de formation et aux progrès de la recherche en sciences de l'éducation. Une très grande place est faite, lors de l'évaluation, au travail personnel des étudiant.e.s. S'adressant à des personnes engagées dans la vie professionnelle, cette formation peut être étalée sur deux années académiques successives.

Ce master est également susceptible de doter d'une formation complémentaire celles et ceux qui exercent des fonctions d'encadrement, de conseil, d'évaluation dans l'enseignement supérieur et universitaire (par exemple conseillers, conseillères ou accompagnatrices, accompagnateurs pédagogiques, conseillers ou conseillères qualité, responsables de la gestion d'institutions d'enseignement, formatrices ou formateurs d'adultes...)

Toute information complémentaire peut être obtenue par mail à l'adresse ma.fspe@ulb.be

La recherche en Faculté

Les universités ont deux missions principales : l'enseignement, bien sûr, mais aussi la recherche. Et une des particularités de l'Université libre de Bruxelles est que l'enseignement est étroitement articulé avec l'activité de recherche. Tou.te.s les enseignant.e.s de la Faculté consacrent donc une partie de leur temps à l'enseignement, et une autre partie à la recherche. La Faculté comprend six centres de recherche.

Il est impossible d'être exhaustif, mais voici pêle-mêle quelques-uns des thèmes de recherche étudiés : la vie mentale, l'acquisition de connaissances, le raisonnement, les émotions, les relations entre personnes, la famille, le couple, les fonctionnements de groupe, le développement affectif, les apprentissages, la souffrance, le stress, l'inadaptation sociale ou professionnelle, la maladie mentale, les handicaps, etc. Autant d'objets de recherche qui sont étudiés au travers d'une très grande diversité de méthodes : enquêtes, questionnaires, expérimentation en laboratoire, mesures neuro-physiologiques, contenus d'entretiens, études cliniques, analyses de cas, recherches-actions, etc.

Pour fédérer et accroître la visibilité des recherches produites entre ces murs, la Faculté a structuré ses activités de recherche sous forme de Centres traitant de thématiques centrales dans le domaine Sciences psychologiques, des Sciences de l'éducation et de la Logopédie, vous en trouverez une liste détaillée ci-dessous.

Centre de Recherche Cognition & Neurosciences (CRCN)

Directeur : Professeur Axel Cleeremans

Secrétariat : Mme Angélique Bernacki, 02 650 26 31

Angelique.Bernacki@ulb.ac.be

Le Centre de Recherche Neurosciences & Cognition comprend quatre groupes dont les recherches portent sur les mécanismes mentaux et neuraux de la perception, de l'apprentissage, de la mémoire et du langage, à tous les âges de la vie, et dans les conditions de fonctionnement normal ou de troubles ou détériorations. Les recherches utilisent principalement l'approche expérimentale, mais également l'approche clinique pour des études de cas, et se fondent tant sur les observations comportementales que neurophysiologiques, ainsi que sur l'utilisation de modèles de simulation informatique.

Le Groupe Conscience, Cognition et Computation (Prof. Axel Cleeremans) s'intéresse plus particulièrement à la conscience et à l'expérience subjective. Dans cette perspective, les études portent sur les différences entre traitement d'informations avec et sans conscience, dans des domaines variés (de la perception visuelle à l'apprentissage implicite, du langage à la mémoire, de la cognition sociale à la prise de décision).

L'Unité de Recherche en Neurosciences cognitives (Prof. Régine Kolinsky) étudie l'organisation et le fonctionnement du système cognitif et langagier, dans le fonctionnement normal ou cérébro-lésé notamment dans le domaine de l'attention auditive et visuelle, cognition numérique, perception

de la parole, impact des apprentissages scolaires sur la cognition et l'organisation cérébrale, troubles de l'acquisition de la lecture, troubles des fonctions exécutives, perception du rythme et de la musique.

L'Unité de Recherche en Neuropsychologie et Neuroimagerie Fonctionnelle (Prof. Philippe Peigneux) a pour objet principal de recherche les rapports entre le sommeil et la consolidation des apprentissages, et plus largement, les relations entre les processus cognitifs de la mémoire, les états de vigilance et les rythmes biologiques.

Les recherches du Laboratoire Cognition, Langage et Développement (Prof. Alain Content) concernent le traitement du langage naturel, son acquisition et ses troubles, tant dans la modalité auditive que dans la modalité visuelle, le traitement des informations quantitatives, numériques, et arithmétiques chez l'enfant et l'adulte, et le développement cognitif et langagier chez les personnes présentant des déficiences auditives.

Centre de Recherche en Psychologie Sociale et Interculturelle (CRePSI)

Directeur : Professeur Olivier Klein

Secrétariat : Mme Luce Vercammen : 02 650 46 43, luvercam@ulb.ac.be

D'une façon générale, la psychologie sociale concerne l'analyse de l'influence des fonctionnements sociaux sur les relations entre les individus (relations interpersonnelles, groupes, phénomènes de masse) et l'analyse des déterminations sociales sur les comportements individuels, les états psychiques et la personnalité. Le Centre de Recherche en Psychologie Sociale et Interculturelle combine une approche expérimentale basée sur les connaissances issues de la recherche fondamentale avec une approche transdisciplinaire et pragmatique articulée à des problématiques psychosociales et socio-politiques, qui concernent plus particulièrement les relations intergroupes et interculturelles. Les recherches concernent ainsi par exemple la perception de justice ou d'injustice, les processus de conflit et de résolution de conflits intergroupes, l'effet des stéréotypes sur le comportement interpersonnel, la mémoire collective, la construction de l'identité sociale et les représentations sociales.

Centre de Recherche en Psychologie du Travail et de la Consommation (PsyTC)

Directrice : Professeure Cécile van de Leemput

Secrétariat : Mme Marie Gueuning : 02 650 32 94, psytc@ulb.ac.be

Le Centre de Recherche en Psychologie du Travail et de la Consommation (PsyTC) regroupe les chercheurs et chercheuses s'intéressant au bien-être au travail, à la gestion des ressources humaines, à l'acceptation des technologies et aux comportements d'achat des consommateurs et consommatrices. Directement concernées par les réalités actuelles du monde du travail, les recherches portent notamment sur les capacités de travail (cognitives, émotionnelles, physiques), sur la mobilité professionnelle, sur la citoyenneté organisationnelle et la responsabilité sociale des entreprises, sur les risques psychosociaux (stress au travail,

violences au travail, épuisement professionnel, gestion de l'incertitude...), sur l'utilisabilité et l'intégration des technologies dans les pratiques universitaires et professionnelles... La consommation est abordée d'une part sous l'angle des comportements d'achat impulsif et d'autre part sous l'angle de la consommation durable.

Les recherches utilisent principalement l'approche empirique, menée sur le terrain, à l'aide de méthodologies quantitatives (questionnaires, observations standardisées, tests) et qualitatives (entretiens individuels et collectifs, observations). Fortement marquées par les fondements de l'analyse du travail, les recherches s'efforcent d'appréhender la complexité des comportements et des rapports humains au travail et dans la consommation. Le Centre de Recherche dispose d'un laboratoire d'observation (U-Lab) pour l'étude comportementale des interactions individu-technologies.

Centre de Recherche en Psychologie des Organisations et des Institutions (CeRePOI)

Directeur : Professeur Michel Sylin

Secrétariat : Mme Marie Gueuning : 02 650 32 94, psytc@ulb.ac.be

La psychologie des organisations et des institutions a pour objet l'analyse tant des structures (groupes, institutions, entreprises, associations...) que des processus interpersonnels et sociaux qui les façonnent et y prennent place. Les recherches développées au sein du Centre de Recherche en Psychologie des Organisations et des Institutions concernent donc l'ajustement des rapports sociaux dans les organisations d'une part et les modalités d'adaptation des individus aux normes et structures organisationnelles. D'autre part la recherche y est principalement menée in situ, à l'occasion de problématiques servant d'analyseurs aux dynamiques étudiées.

Centre de Recherche en Psychologie clinique, Psychopathologie et Psychosomatique (CRPCPP)

Directrice : Professeure Ariane Bazan

Secrétariat : M. Roman Wozniak, 02 650 32 93, roman.wozniak@ulb.ac.be

Le Centre de Recherche en Psychologie clinique, Psychopathologie et Psychosomatique regroupe trois équipes dont les recherches portent sur l'analyse des conditions du fonctionnement psychique, dans ses composantes subjectives, interpersonnelles, sociales, culturelles, institutionnelles, et neurobiologiques. Les recherches concernent aussi bien le développement normal que pathologique, et ce de l'enfance à l'âge adulte. Elles s'appuient sur différentes approches théoriques et sur des méthodologies variées, incluant l'analyse clinique approfondie de cas singuliers, les observations de séries, et les études expérimentales quantitatives.

Les activités de recherche du Service de Psychologie Clinique et Différentielle (Prof. Philippe Fouchet) intègrent différentes approches théoriques et cliniques, à l'interface du sujet, du groupe et de l'institution, en prenant appui, notamment, sur les théories et les méthodologies de la psychanalyse, y compris à l'interface des (neuro-)sciences cognitives et sociales, des

approches expérientielles, cognitives et comportementales. Les domaines d'investigation concernent : les questions relatives à la prise en charge de patient.e.s suivi.e.s pour une maladie chronique ; les ruptures du lien social ; la clinique du passage à l'acte ; les dépendances ; les vécus d'errance ou de traumatisme ; la clinique des psychoses ; les fonctions psychiques, relationnelles et sociales du symptôme et/ou du diagnostic psychiatrique ; l'évaluation des psychothérapies et des pratiques cliniques en institution ; la clinique du cas par cas et l'évaluation quantitative ; les approches théoriques, cliniques et expérimentales du fonctionnement psychique.

Les intérêts du Service de Psychologie du Développement et de la Famille (Prof. Isabelle Duret) portent plus particulièrement sur les aspects familiaux, interpersonnels et systémiques du développement affectif, social et intellectuel, notamment à travers l'étude des interactions précoces parents-enfants, du vécu autour de la conception et de la naissance, et des problématiques identitaires à l'adolescence.

Enfin, l'activité de recherche de l'Unité de recherche en Psychosomatique et Psycho-oncologie (Prof. Darius Razavi) porte sur l'étude des facteurs psychologiques associés à la prévention, au dépistage, au traitement et à la palliation des affections médicales. Un des thèmes d'intérêt spécifiques concerne les facteurs psychologiques associés à la prévention, au diagnostic et au traitement des affections cancéreuses.

Centre de Recherche en Sciences de l'Éducation (CRSE)

Directrice et Directeur :

Professeure Sabine Kahn

Secrétariat : Mme Nathalie Terendij : 02 650 54 62,
nathalie.terendij@ulb.ac.be

Les recherches menées dans le Centre de Recherche en Sciences de l'Éducation portent sur l'éducation, et le développement, principalement dans le contexte scolaire. Les thématiques privilégiées par le groupe concernent l'étude de la forme spécifique que prennent les savoirs dans les situations de classe ; la compréhension des processus d'enseignement-apprentissage mis en œuvre aux différents niveaux de scolarité (de l'enseignement maternel à l'université) ; l'analyse des pratiques enseignantes et les mécanismes de production des inégalités face à l'école ; les facteurs, en particulier sociaux et culturels, explicatifs de la réussite ou de l'échec scolaire ; l'étude et la conception de dispositifs didactiques visant en particulier à favoriser le développement et la mobilisation des compétences chez les élèves, la différenciation des modalités d'apprentissages en classe, la conduite de la classe, l'accompagnement des étudiant.e.s (en particulier dans l'enseignement supérieur) ; l'étude des conceptions épistémologiques des professeur.e.s et des élèves à propos de l'activité scientifique et des facteurs, notamment culturels ou convictionnels, qui les influencent ; l'analyse des modes de gestion de la diversité culturelle et des convictions au sein des systèmes éducatifs.

Le Doctorat

Le Doctorat en Sciences psychologiques et de l'éducation s'adresse aux personnes qui souhaitent, après l'obtention d'un Master, poursuivre une formation aux métiers de la recherche scientifique.

Le Doctorat, qu'est-ce que c'est ?

En quelques mots : une formation aux métiers de la recherche par la pratique de la recherche. Le ou la doctorant.e est donc en même temps un.e étudiant.e et une chercheuse ou un chercheur. Étudiant.e, il ou elle participe à des séminaires spécialisés, des cours approfondis, des colloques de recherche qui lui permettront de rassembler les connaissances spécifiques et d'acquérir les méthodes requises à l'avancement de ses recherches. Chercheuse ou chercheur, intégré.e dans une équipe universitaire, encadré.e et conseillé.e par un promoteur ou une promotrice académique confirmé.e, il ou elle se donne pour objectif de contribuer à la production de connaissances sur une question précise dans le domaine choisi.

Un Doctorat, pour quoi faire ?

Le titre de docteur.e est le grade le plus élevé attribué par les universités. Il ouvre donc aux carrières de l'enseignement supérieur, dans les universités et hautes écoles. Il donne aussi accès, dans la fonction publique ou en entreprise, à des postes qui impliquent des responsabilités de recherche, des compétences de conception, de la créativité. Il permet également de se lancer dans la carrière de chercheur ou chercheuse.

Pour les personnes déjà actives professionnellement, le Doctorat peut être l'occasion de réfléchir, théoriser, enrichir sa pratique à travers une mise à jour des connaissances et une démarche de questionnement. C'est également la possibilité de s'insérer dans des réseaux internationaux et de développer des compétences spécifiques et transversales (travail en équipe, maîtrise des langues, communication orale et écrite, etc.). Et finalement, s'engager dans un Doctorat, c'est également se donner la possibilité de satisfaire sa curiosité intellectuelle en s'attaquant à une problématique choisie.

Le Doctorat, comment faire ?

Le Doctorat commence par une « rencontre » entre deux personnes : doctorant.e et promotrice ou promoteur, qui définissent ensemble un projet de recherche. Sa réalisation est suivie par un comité d'accompagnement, formé d'expert.e.s proches du champ de recherche. Les études de Doctorat s'étalent en général sur trois ou quatre ans. Elles aboutissent à une thèse, un document écrit qui présente et discute les résultats de la recherche. Elles sont souvent financées par des bourses de recherche. Les bourses sont attribuées par divers organismes publics ou privés sur base de l'intérêt des questions étudiées, de la qualité du projet, et du parcours académique du ou de la candidat.e.

Le ou la doctorant.e participe également à des activités de formation doctorale. Parmi celles qui sont offertes, une partie est organisée dans le cadre des écoles doctorales thématiques. La Faculté est activement impliquée dans deux écoles doctorales : PSYCEDUC, l'École doctorale en Sciences psychologiques et de l'éducation (<http://www.psyceduc.frs-fnrs.be/>) et l'École doctorale en Neurosciences (<http://www.edsmmed.frs-fnrs.be/Neuro/default.aspx>). Ces deux groupes offrent un large éventail d'activités permettant aux doctorant.e.s d'approfondir leur bagage théorique et méthodologique.

Une thèse, sur quel sujet ?

Le domaine de la psychologie et de l'éducation est caractérisé par la très grande variété de ses objets de recherche et des méthodes appliquées. Vous découvrirez dans les pages suivantes, toute la richesse et la diversité des champs du savoir couverts dans notre Faculté. Des informations ciblées sur les personnes ressources associées à chaque Centre de Recherche vous permettront de trouver rapidement une interlocutrice ou un interlocuteur de premier plan, susceptible de vous aider dans votre parcours de jeune doctorant.e.

Pour toute information relative aux Doctorats (modalités pratiques, vademecum, règlement, etc.) nous vous invitons à parcourir les pages du site (<https://psycho.ulb.be/les-etudes/doctorat>) et le portail Intranet de la Faculté (<http://fspe.ulb.be/index.php>).





UNIVERSITÉ
LIBRE DE
BRUXELLES

ULB

2019-2020

Guide
de l'étudiant·e

informations
générales



informations
facultaires



Mémento universitaire

Guide de l'étudiant

Année académique 2019-2020

Le libre examen

Dans ULB, il y a le « **L** » de **libre**. Que signifie-t-il pour nous ? Il renvoie à la pratique du libre examen, celle de l'homme libre, qui ne se soumet à aucun dogme, à aucune idée totalitaire, quelle qu'elle soit.

Ce « **L** » de **liberté** signifie donc que nous nous engageons moralement à ce que notre conscience reste toujours libre. Cela signifie que dans leurs enseignements, les professeurs de notre université vont vous éveiller à l'esprit critique et vous former à cette pratique du libre examen.

« L'Université libre de Bruxelles fonde l'enseignement et la recherche sur le principe du libre examen.

Celui-ci postule, en toute matière, le rejet de l'argument d'autorité et l'indépendance de jugement. »

(article 1er des statuts de l'ULB)

Depuis sa création, notre Université a cultivé la flamme de la liberté; elle s'est toujours montrée indépendante et **engagée** dans tous les grands combats de la démocratie, des libertés individuelles et du respect des droits de l'Homme.

ULB engagée

www.ulb.be/solidaire/engagee.html

Mé morandum personnel

Nom :

Prénom :

Adresse privée :

Adresse du kot :

.....

GSM :

E-mail :

En cas d'urgence,
veuillez prévenir :

.....

Au verso de la brochure, vous trouverez les informations générales sur votre Faculté.

Remarque générale : l'utilisation des termes de ce guide est épïcène, c'est-à-dire que les termes sont utilisés au masculin uniquement pour fluidifier la lecture.

Table des matières

L'étudiant à l'ULB

Que devez-vous faire d'emblée ?	8
Vérifier les informations sur votre carte d'étudiant	8
Activer votre Net ID personnel.....	8
Consulter le portail MonULB.....	8
L'appli Mobile MonULB	8
Consulter votre horaire de cours sur GeHoL.....	9
Accéder à l'Université Virtuelle	9
Consultez vos fiches de cours	9
Que pouvez-vous faire pour nous aider à améliorer la qualité de nos services ?	10

Que devez-vous savoir ?

Vos droits et vos obligations	10
Règlement général des études et de discipline.....	10
Charte pédagogique	11
Paiement des droits d'inscriptions	11
Documents d'information, certificats et attestations.....	11
Délibérations et proclamations des résultats	12
Procédures pouvant être effectuées après l'inscription principale.....	12
Maîtrise de la langue française	12

L'organisation de l'ULB

L'organisation et la gestion de l'ULB	13
Le Conseil d'administration et le président du CA	13
Le Conseil académique (COA) et le recteur	14
Les Conseils facultaires et les doyens	14
La participation étudiante et les élections	14
FEF et UNECOF	15

Organisation des études à l'ULB	15
Décret « Paysage » en Communauté française: bon à savoir...15	
En quelques mots	15
Comment ça marche ?.....	16
Et après ?	16

Les Services aux étudiants

A – Votre campus, au quotidien	17
S'installer. S'inscrire	17
Auditoires	17
Campus.....	18
Accès.....	19

Se loger	20
Restaurants et commerces	20
La sécurité (Surveillance générale & objets perdus)	21
Sécurité informatique	21
Reglement général sur la protection des données	22
Le Service des assurances	22
B – Des aides, tout au long de vos études	23
Le Service social étudiants (SSE)	23
Étudiant.e.s transgenres.....	23
Les étudiants à besoin spécifique.....	24
Étudiants en situation de handicap (CEFES-IN-ULB)	24
ULB Desk Refugees	24
Le Service InfOR-études	24
Le Service médical.....	26
L'asbl Aimer à l'ULB	26
PsyCampus	26
Les Crèches.....	27
ULBJob	27
Le Tutorat (asbl Schola ULB).....	27
C – Étudier, en mettant toutes les chances de son côté	28
Promotion de la réussite	28
Blocus assisté.....	28
Notes de cours en ligne.....	28
Accès aux salles informatiques.....	29
Bibliothèques de l'ULB (Library & Learning Centres).	29
Carte « de lecteur »... et carte « de paiement et d'accès ».....	31
Les lieux d'études à votre disposition	31
Le Plan Langues & autres appuis	31
Les Archives et la Réserve précieuse	32
Les Éditions de l'Université.....	32
Les Presses universitaires de Bruxelles asbl (Librairies).....	32
Le Service de mobilité étudiante	33
D – Vivre l'Université, intensément	34
S'informer	34
Le Bureau des étudiants administrateurs (BEA).....	34
Les Cercles et Associations étudiantes.....	35
Le Service Environnement & Mobilité.....	35
Le Student Green Office	36
ULB Culture	36
Le Réseau des musées	37
PointCulture ULB.....	37
ULB Sports	37
ULB... demain Alumni !.....	38
E – Quelques liens utiles	38

Au verso, votre mémento facultaire



Que devez-vous faire d'emblée :

1. Vérifier les informations sur votre carte d'étudiant
2. Activer votre Net ID personnel
3. Consulter le portail MonULB
4. Consulter votre horaire de cours sur GeHoL
5. Consulter l'Université Virtuelle

L'ULB & VOUS

Que devez-vous faire d'emblée ?

Vérifier les informations sur votre carte d'étudiant

Après le paiement des droits d'inscription, vous avez reçu votre carte d'étudiant. Il est très important que vous vérifiiez les différentes mentions qui y sont reprises.

Si vous constatez une erreur, faites une demande de modification directement sur votre portail sous la rubrique « mon secrétariat virtuel », « mes données personnelles ».

Activer votre Net ID personnel

Tout étudiant (pré) inscrit à l'ULB reçoit une adresse e-mail délivrée par l'Université ainsi qu'un accès à toute une série de fonctionnalités décrites ci-dessous. Il est indispensable que l'étudiant active ce Net ID pour obtenir un accès aux canaux officiels de communication de l'Université que sont le portail MonULB, l'Université Virtuelle et son adresse électronique ULB.

Les étudiants de l'Université ont accès aux ordinateurs dans les salles informatiques et dans les bibliothèques.

Pour activer votre Net ID (votre compte utilisateur personnel), rendez-vous sur la page : www.ulb.be/tools/pam

Consulter le portail MonULB

Le portail MonULB est l'un des canaux officiels d'information et de communication vers l'ensemble des étudiants. Il vous permet d'accéder, à tout moment, à tous les services et à toutes les ressources de l'Université libre de Bruxelles. Vous y retrouverez aussi toutes les informations qui vous concernent directement (programme de cours, valves électroniques, horaires, e-mail, Université Virtuelle, secrétariat virtuel, accès aux ressources informatiques...). Sur cet espace en ligne qui vous est propre, vous pouvez également ajouter des pages pour les services qui vous intéressent plus particulièrement (bibliothèques, sports...).

Pour découvrir toutes les fonctionnalités de MonULB, rendez-vous sur www.monulb.be.

Attention, le login et le mot de passe permettant d'accéder au portail sont identiques à ceux de l'adresse e-mail ULB. Il est donc indispensable que votre adresse e-mail étudiant soit activée afin d'accéder à MonULB.

L'appli Mobile MonULB

L'ULB a développé une application maison à destination de ses étudiants ! Gratuite et téléchargeable sur l'App Store, Google Play et Windows Store. Elle permet notamment de consulter, de façon personnalisée, les horaires de cours et les annonces facultaires, de recevoir ses notes d'examens dès leur publication, directement sur smartphone ou sur tablette.

Consulter votre horaire de cours sur GeHol

Rendez-vous sur le portail MonULB :

GeHoL est l'interface de visualisation des horaires de cours et examens. Vous pouvez y consulter l'horaire de votre année d'études (et plus particulièrement celui de votre « série » si vous êtes inscrits à des travaux pratiques) d'un cours ou d'un enseignant en particulier. Vous pouvez également consulter votre horaire de cours personnel directement via l'onglet MonHoraire (MonGehol).

ATTENTION : les horaires et locaux peuvent rencontrer des changements de dernière minute. Il est donc conseillé de vous connecter très régulièrement sur le portail...

Accéder à l'Université Virtuelle (UV)

L'Université Virtuelle (uv.ulb.ac.be/) est le campus virtuel officiel de l'ULB, où vous trouverez toutes les informations et documents (notes de cours, exercices, tests en ligne, tutoriels, podcasts, MOOCs...) liés à vos cours. Pour vous connecter, il vous suffit d'utiliser votre NetID (votre identifiant numérique ULB). Une fois connecté, vous aurez automatiquement accès à la liste de vos cours.

Attention, les matériaux hébergés au sein de l'UV sont protégés par le droit d'auteur. Veillez à ne pas les diffuser sur Internet (sur les réseaux sociaux par exemple) sans autorisation du titulaire, et ce d'autant plus que certains réseaux sociaux (comme Facebook) revendiquent des droits sur les données qui y sont publiées !

Consulter vos fiches de cours

Les « fiches cours » répondent au décret du 7 novembre 2013, lequel exige — dans un souci de transparence vis-à-vis de l'étudiant qui construit son programme progressivement — que chaque unité d'enseignement au sein d'un programme soit décrite de la façon la plus complète possible, avec une série d'informations allant de l'intitulé de cours aux modes d'évaluation, etc.

Ces informations sont également très utiles pour l'étudiant en mobilité qui construit son « learning agreement » avant son déplacement et qui a donc besoin de connaître ces éléments bien avant celui-ci.

Pour consulter ces fiches, rendez-vous sur l'offre de formation en ligne (www.ulb.be/programme). Chaque intitulé de cours est cliquable et vous donnera accès aux informations décrites plus haut.

NB : Nous vous invitons vivement par ailleurs à assister :

- à la Journée d'accueil pour les nouveaux étudiants (JANE) qui est organisée le vendredi 13 septembre au Solbosch et le lundi 16 septembre à Erasme (Journée d'accueil du Pôle Santé, JAPS). Vous y recevrez une série d'informations pratiques et utiles pour votre nouvelle vie d'étudiant. Vous trouverez plus de détail en visitant ce lien : www.ulb.be/jane
- à la première journée de cours qui est fixée au lundi 16 septembre.

Que pouvez-vous faire pour nous aider à améliorer la qualité de nos services ?



Nous vous invitons à répondre à l'enquête « nouveaux étudiants - votre entrée à l'université »

Tout au long de votre parcours à l'Université, vous serez invités à participer à des enquêtes qui ont pour objectifs d'améliorer votre parcours. Vous serez prévenus par mail et via l'espace dédié aux enquêtes menées par l'ULB sur la vie à l'Université.

Deux exemples :

- En tant que nouveaux étudiants à l'ULB, votre expérience nous intéresse déjà ! Nous vous invitons à répondre à l'enquête « votre entrée à l'Université » qui vous sollicitera 10 à 15 minutes. Cette enquête vise à mieux comprendre comment avez-vous choisi vos études ? Quelles sont les activités qui vous ont aidé dans ce processus de choix ? Comment vous y êtes-vous préparés ? ... Des questions porteront aussi sur votre parcours antérieur et celui des membres de votre famille. Vos réponses à ces questions sont importantes car elles nous permettent d'adapter notre système d'informations et les aides offertes aux étudiants.
- Vous serez sollicités dans le cadre de l'évaluation institutionnelle des enseignements par les étudiants. Cette enquête a lieu dès que les enseignements sont terminés, après les sessions de janvier et de juin. Chaque étudiant répond anonymement à un questionnaire pour chaque enseignement auquel il a participé, pour donner son appréciation sur les méthodes pédagogiques, sur les contenus, sur les méthodes d'évaluation. Après analyse, les résultats sont envoyés à chaque enseignant et assistant concernés et à la commission pédagogique de votre faculté (à laquelle des représentants étudiants participent). Il est essentiel que les étudiants et les enseignants y participent afin d'améliorer la qualité des enseignements donnés.

Pour l'ensemble de ces enquêtes, nous vous donnons RDV sur www.monulb.be pour accéder aux enquêtes vous concernant.

Que devez-vous savoir ? Vos droits et vos obligations

Règlement général des études et de discipline

Nous vous rappelons que vous vous êtes engagé à prendre connaissance du Règlement général des études. Celui-ci est consultable via le lien suivant : www.ulb.be/medias/fichier/reglement-general-etudes-2018-2019_1554902714707-pdf

Problème disciplinaire, fraude, plagiat ? Le règlement de discipline de l'Université est explicite, des sanctions sévères peuvent être prises. Nous vous invitons à consulter ce règlement via le lien suivant : <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/reglement-de-la-commission-de-discipline-relative-aux-etudiants>

NB : Concernant le plagiat, un didacticiel de sensibilisation créé par les Archives & Bibliothèques de l'ULB est à votre disposition : <https://bib.ulb.be/version-francaise/navigation/support/boite-a-outils/evitez-le-plagiat>

Par ailleurs, tout étudiant devra se conformer aux dispositions sécuritaires relatives aux activités d'apprentissage auxquelles il participe. Dans le cadre d'un stage, d'une mobilité, d'une activité organisée en dehors des murs de l'Université, l'étudiant se conformera aux dispositions réglementaires du partenaire.

Charte pédagogique

La charte pédagogique de l'ULB (2012) décrit l'idéal vers lequel l'ULB souhaite tendre en matière d'enseignement. Elle est composée de 3 parties : la première énonce les finalités de l'enseignement à l'ULB, définissant le profil de l'étudiant que l'université a pour ambition de former ; la seconde se penche sur les droits et les devoirs des enseignants ; la dernière enfin porte sur les droits et les devoirs des étudiants.

La charte pédagogique (<https://www.ulb.be/fr/charte-pedagogique-de-l-ulb>) est disponible en français et en anglais.

Paiement des droits d'inscriptions

Le paiement des droits d'inscription doit être effectué le plus rapidement possible après validation de l'inscription. Les attestations d'inscription ne seront ainsi disponibles sur le portail — et la carte d'étudiant envoyée par courrier postal — qu'après réception du paiement sur le compte bancaire de l'Institution.

Les délais sont les suivants :

- Un montant nécessaire pour confirmer l'inscription (50 euros si le minimal est égal ou inférieur à 835 euros) au plus tard le 31 octobre 2019 — (édition des attestations et de la carte), faute de quoi l'inscription de l'étudiant sera annulée ;
- le solde éventuel pour le 1^{er} février 2020, faute de quoi l'étudiant n'aura plus accès ni aux examens ni aux activités d'apprentissage pour l'année en cours ; en outre, son année sera comptabilisée comme un échec et la dette restera exigible. Tant que l'étudiant ne se sera pas acquitté de cette dette, il ne pourra s'inscrire dans aucun autre établissement de l'enseignement supérieur.

Les règles applicables aux étudiants boursiers sont décrites à la rubrique Service social étudiant

Documents d'information, formulaires et attestations

Vous pouvez consulter l'ensemble des documents officiels de l'Université (conseil d'administration, règlements généraux, calendriers académiques, élections...) en visitant la page :

<https://www.ulb.be/fr/gouvernance/documents-officiels-1>

Attestations

Il existe différents types d'attestations dont vous aurez sûrement besoin au cours de l'année académique. Les attestations dites d'inscription (transports en commun, allocations familiales, mutuelle, etc.) peuvent être directement téléchargées depuis votre portail MonULB, onglet « Mes Inscriptions ».

Pour toute autre attestation comme les attestations de réussite, de réussite de cycle, d'acquisition de crédits, d'abandon, etc. vous devez en faire la demande auprès du Service des Inscriptions. Deux possibilités s'offrent à

vous : vous pouvez soit vous présenter au Service des Inscriptions muni de votre carte d'identité et/ou de votre carte d'étudiant, soit remplir le formulaire de demande en ligne. Vous trouverez tous les renseignements utiles sur la page www.ulb.be/fr/inscriptions/attestations du Service des Inscriptions.

Procédures pouvant être effectuées après l'inscription principale

Certaines procédures peuvent être effectuées en début d'année après votre inscription principale (modification d'inscription, inscription complémentaire, allègement...). Vous trouverez toutes les informations sur ces diverses procédures sur la page <https://www.ulb.be/fr/inscriptions/gerer-mon-inscription>.

Nous vous invitons également à consulter la rubrique «Mes Documents» dans votre portail MonULB.

Enfin si vous avez des questions, si quelque chose ne vous semble pas clair, vous trouverez, à n'en pas douter, les réponses à vos interrogations toujours sur la page du Service des Inscriptions à la rubrique Questions fréquemment posées» (<https://support.ulb.be/web/support/registrations>) .

Délibérations et proclamations des résultats

Les autorités académiques constituent un jury pour chaque cycle d'études. Celui-ci est chargé de proposer et valider les programmes individuels de l'étudiant tout au long du cycle, de sanctionner l'acquisition des crédits, de proclamer la réussite d'un programme d'études et de conférer le grade académique qui sanctionne le cycle correspondant.

Le jury délibère sur base des évaluations portant sur les acquis de chaque étudiant pour chacune des unités d'enseignement suivies durant l'année académique. Le jury statue souverainement et collégalement. Ses décisions sont motivées. Les décisions du jury sont communiquées aux étudiants via leur portail Monulb. Sur simple demande après les délibérations, l'étudiant reçoit son relevé de notes. Les règlements d'évaluations et des jurys sont disponibles sur la page du Greffe : www.ulb.be/medias/fichier/reglement-general-etudes-2018-2019_1554902714707-pdf

Maîtrise de la langue française

L'étudiant qui désire s'inscrire à une année du cycle de Bachelier, aux épreuves d'un master à finalité didactique ou de l'agrégation de l'enseignement secondaire supérieur, et qui n'a pas obtenu son diplôme d'études secondaires ou un diplôme de l'enseignement supérieur dans un établissement dont la langue d'enseignement est le français doit, à moins d'en être dispensé, réussir l'examen de maîtrise de la langue française.

Pour en savoir plus sur l'inscription, les modalités, les dates d'épreuves...mais aussi les dispenses, rendez-vous sur : <https://www.ulb.be/fr/conditions-d-acces/maitrise-de-la-langue-francaise-bachelier>

L'organisation de l'ULB

L'organisation et la gestion de l'ULB

L'article premier de ses statuts organiques stipule que l'Université libre de Bruxelles fonde l'enseignement et la recherche sur le principe du libre examen. Celui-ci postule, en toute matière, le rejet de l'argument d'autorité et l'indépendance de jugement.

L'article deux des mêmes statuts énonce que l'Université fonde son organisation sur la démocratie interne, l'indépendance, l'autonomie et la solidarité. La démocratie interne postule la garantie de l'exercice des libertés fondamentales à l'intérieur de l'Université et la vocation des corps constitutifs de la communauté universitaire à participer, avec pouvoir délibératif, à la gestion de l'Université et au contrôle de cette gestion.

Conformément à ces deux articles, la gestion de l'Université est basée sur le principe de **la participation active de chacune de ses composantes**.

L'Université est dotée d'organes centraux que sont, principalement, le **Conseil d'administration et le Conseil académique**. La **décentralisation académique** se fait par les facultés et entités d'enseignement et de recherche indépendantes, elles-mêmes dotées d'un Conseil facultaire, d'École ou d'Institut. Chacune de ces instances dispose de commissions consultatives d'avis. Des **représentants des étudiants** participent à tous les niveaux de pouvoir.

Une Assemblée plénière (rassemblant le Conseil d'administration et le Conseil académique) comptant 46 membres effectifs se réunit au moins une fois par an ; elle approuve, entre autres, les comptes annuels et le rapport d'activités de l'Université.

Le Conseil d'administration et le président du CA

Présidé depuis le 1er janvier 2016 par Pierre Gurdjian, le Conseil d'administration a en charge la gestion générale de l'Université, de ses finances, de son patrimoine et de ses infrastructures. Il établit le budget et les comptes annuels et fixe le cadre des personnels et des services. Il est composé de vingt membres, dont quatre étudiants et trois personnes représentatives de la vie sociale, politique, économique et culturelle du pays ayant témoigné de leur attachement à l'ULB. Le recteur y siège également.

Les membres du Conseil d'administration élisent le président du CA en dehors des membres de la communauté universitaire employés à plus d'un tiers par l'institution. Le mandat du président est de quatre ans, renouvelable une fois pour une même durée.

Le Conseil d'administration s'est constitué des **commissions permanentes à compétence** d'avis, dont la Commission des affaires sociales étudiantes (CASE) et la Commission culturelle (COCU). Il dispose également d'un Conseil de l'informatique et d'une Commission hospitalière. D'autres instances existent encore. Toutes effectuent un travail préparatoire d'instruction de dossiers et de propositions de décisions.

Le Conseil d'administration désigne la directrice générale ou le directeur général, assurant la direction de l'administration de l'Université, que celle-ci relève des facultés et entités ou des départements généraux.

Le Conseil académique (COA) et le recteur

Présidé actuellement par le recteur, Yvon Englert, le Conseil académique définit et exécute la politique académique et scientifique de l'Université : enseignement, recherche, relations internationales, formation continue, etc. Il nomme aux emplois du corps académique et du corps scientifique. Il est composé de vingt-six membres, dont six étudiants.

Le Conseil académique est également doté de **commissions permanentes à compétence d'avis**, dont le Conseil des études, le Conseil de la recherche et le Conseil des relations internationales. Il dispose également d'un Conseil de l'information documentaire et d'autres instances. Toutes exercent les mêmes fonctions de préparation de dossiers dans les matières qui les concernent.

Le recteur est élu par le corps académique pour une durée de quatre ans. Son mandat peut être renouvelé une fois, pour une même durée. La dernière élection a eu lieu au mois de mai 2016. Le nouveau recteur, Yvon Englert, successeur de Didier Viviers, est entré en fonction à la rentrée académique de septembre 2016. Il est issu de la Faculté de Médecine, qui relève des sciences exactes. Le recteur est l'autorité disciplinaire du corps académique, du corps scientifique et des étudiants.

Les Conseils facultaires et les doyens

L'ULB comprend douze facultés et entités : Philosophie et Sciences sociales, Lettres, Traduction et Communication, Droit et Criminologie, Solvay Brussels School of Economics and Management, Sciences psychologiques et de l'éducation, Architecture, Sciences, École polytechnique de Bruxelles, Médecine, Pharmacie, Sciences de la motricité et École de Santé publique.

Dans les limites fixées par le Conseil d'administration et le Conseil académique, elles sont gérées par un Conseil facultaire, d'école ou d'institut, présidé par un doyen (ou un président). La composition de ces organes est semblable à celle du CA et du COA, avec des représentants de tous les corps, dont des étudiants. Comme au niveau central, ces conseils disposent de commissions facultaires consultatives.

Pour être complet, mentionnons l'École interfacultaire de bioingénieurs (rattachée aux facultés des Sciences et de Polytechnique), ainsi que l'Institut d'Études européennes.

La participation étudiante et les élections

Depuis 1968, dans un souci de démocratie, les étudiants participent aux structures de décision de l'Université. Ils désignent, via le Conseil des étudiants, des membres appelés à siéger au Conseil d'administration et au Conseil académique et, par extension, dans les commissions d'avis. Ils élisent également des représentants dans les Conseils facultaires, d'école ou d'institut.

Cette participation à la gestion de l'institution, avec voix délibérative, est un moyen idéal pour les étudiants de comprendre que la liberté s'associe nécessairement à la responsabilité. Des candidatures sont attendues pour chaque niveau de pouvoir. Les différentes élections ne sont valables que si un seuil minimum de participation est atteint.

Votre vote est indispensable à chaque élection FEF et Unécof

Une représentation étudiante est également assurée au niveau de la Communauté française (qui légifère en matière d'enseignement) par des organisations qui fédèrent diverses organisations locales. Il y en a deux qui sont actuellement reconnues : la Fédération des étudiants francophones (FEF) et l'Union des étudiants de la Communauté française (Unécof).

FEF : www.fef.be

Unécof : www.unecof.be

Organisation des études à l'ULB

« Décret Paysage » en Communauté française : bon à savoir

En novembre 2013, le parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a adopté un décret redéfinissant l'enseignement supérieur en Communauté française, encore appelé « décret Paysage ». Au-delà de modifications relatives aux structures institutionnelles de l'enseignement supérieur (création de l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur, également dénommée ARES, chargée de coordonner l'enseignement supérieur, en Communauté française, création de 5 « pôles géographiques »), le décret Paysage définit une nouvelle organisation des études passant d'un système organisé en années d'études à un système fonctionnant par accumulation de crédits.

Ce décret poursuit le processus entamé il y a plus de 10 ans par le décret dit « de Bologne », qui harmonisait le fonctionnement de l'enseignement supérieur au niveau de l'espace européen. L'objectif poursuivi : harmoniser l'ensemble des systèmes universitaires et faciliter ainsi la mobilité des étudiants et des diplômés à travers l'espace européen.

Le décret Paysage ne change pas la structure des études qui restent organisées en 3 cycles – Bachelier, Master, Doctorat – ni la mesure de la charge de travail des étudiants qui reste exprimée en crédits – un crédit représentant forfaitairement une charge de 30 h consacrées à différentes activités d'apprentissage, que ce soit la participation à un cours magistral, une séance de laboratoire, des travaux en bibliothèques ou une étude personnelle.

En quelques mots

Une année d'études pour un étudiant à temps plein représente 60 crédits (c'est-à-dire une charge moyenne de 1800 heures de travail).

Les cursus initiaux sont constitués de deux cycles :

- le premier de 180 crédits conduit au titre de Bachelier.

Cette formation de base offre une approche générale de la discipline et vous permet de développer les capacités d'autonomie, d'esprit critique, de créativité... propres à la formation universitaire. Ce titre n'est pas professionnalisant.

- le second de 120 crédits conduit au titre de Master (avec l'exception des titres de médecin et médecin vétérinaire obtenus après un second cycle de 180 crédits et de plusieurs Masters organisés en 60 crédits).

Au cours du Master, vous approfondissez les connaissances acquises en Bachelier et choisissez une spécialisation. Le Master peut éventuellement

comporter une finalité : didactique si vous vous destinez à l'enseignement ; approfondie pour vous mener vers le secteur de la recherche scientifique ; et enfin, spécialisée pour aborder le monde professionnel.

Le programme de Master comprend un mémoire, travail personnel de fin d'études valorisé pour 15 à 30 crédits. Un diplôme de premier cycle dans une discipline vous permet d'accéder directement au Master de la même discipline, mais d'autres parcours sont possibles à l'issue de vos études de premier cycle. Un vaste choix de nouvelles orientations s'offre à vous.

Comment ça marche ?

Pour chaque cursus de premier ou de second cycle, les autorités académiques définissent un programme d'études. Celui-ci comprend des enseignements obligatoires et, éventuellement, des enseignements au choix de l'étudiant. Chaque cours (désigné maintenant par le vocable UE pour Unité d'Enseignement) est caractérisé par un nombre de crédits qui représente la charge de l'étudiant.

À l'ULB, toutes les UE ont un poids de 5 ou multiple de 5 crédits, exception faite des programmes organisés avec des partenaires extérieurs à l'université. Pour chaque UE réussie, vous vous verrez attribuer un nombre de crédits correspondant au poids de cette UE. Lorsque vous aurez accumulé suffisamment de crédits (au moins 180 pour le premier cycle, 120 pour le second, dont l'ensemble des UE obligatoires du programme) le jury délibérera et vous délivrera le diplôme correspondant.

Il est également important de savoir que le programme d'un étudiant qui s'inscrit pour la première fois à un premier cycle correspond obligatoirement aux 60 premiers crédits du programme d'études du cycle, sauf allègement éventuel. Ce n'est que lorsque vous aurez réussi au moins 45 crédits de cette première année que vous serez autorisé à poursuivre dans le cursus.

Dans ce système d'accumulation de crédits, le programme annuel de l'étudiant (PAE), au-delà de la première inscription dans le cycle, sera constitué des UE qu'il n'aurait pas réussies et qu'il doit représenter, ainsi que des UE disponibles en tenant compte bien évidemment de ce qu'il a déjà appris (la progression dans les apprentissages fait que certaines UE constituent des prérequis à d'autres, c'est-à-dire qui doivent être acquises préalablement). De manière générale, le programme annuel de l'étudiant est constitué d'une liste d'UE totalisant 60 crédits, à l'exception des étudiants en année terminale de cycle, en répétition de la première année du premier cycle ou en contrat d'allègement, validée par le jury du cycle auquel il est inscrit.

Et après ?

À la suite des études, une fois votre Master en poche, il est envisageable d'acquérir une qualification plus approfondie en poursuivant un Master de spécialisation, études de second cycle en 60 crédits minimum.

Les étudiants qui le souhaitent peuvent également compléter leur formation par un troisième cycle de Doctorat.

BACHELIER	Un premier cycle de transition de 180 crédits mène au grade académique de bachelier (BA)
MASTER	Un deuxième cycle professionnalisant mène au grade académique de master (MA) 120 crédits à l'exception du master de médecine ou médecine vétérinaire en 180 crédits.
MASTER de spécialisation	Études spécifiques de deuxième cycle de 60 crédits au moins, complétant une formation préalable de master
FORMATION DOCTORALE et DOCTORAT	Les études de troisième cycle comprennent les formations doctorales et les travaux relatifs à la préparation d'une thèse de doctorat pour un forfait de 180 crédits

Les Services aux étudiants

A-Votre campus, au quotidien

S'installer, s'inscrire

Même après l'inscription, le Service des inscriptions vous est encore utile : édition d'attestations, demande de remplacement de carte d'étudiant perdue, modifications ou abandons d'inscription, inscription au jury universitaire de la Communauté française, sont quelques-unes de ses attributions.

Service des inscriptions

Campus du Solbosch, Bâtiment S, niv. 4, Avenue Buyl 87A, 1050 Bruxelles
(Entrée par le hall d'accueil et des inscriptions). Tél. : 02 650 20 00
e-mail : inscriptions@ulb.ac.be

Campus et accès en transports en commun

L'ULB est localisée sur différents sites ou campus à Bruxelles et en Wallonie. Vous trouverez ci-après une description de chacun d'entre eux, ainsi que les liens reprenant des plans dynamiques et les transports en commun qui vous y emmènent.

Accéder aux auditoires

Les auditoires sont référencés comme suit :

Nom du campus — Nom du bâtiment — Nom de la porte d'entrée du bâtiment — Niveau — N° de la porte.

Par exemple :

S.U.D2.120! **S.** pour Solbosch, bâtiment **U**, porte **D**, niveau **2**, porte **120**.

Certains auditoires portent des noms qui honorent une personnalité. Ils figurent entre parenthèses sous le numéro de salle.

Campus du Solbosch :

www.ulb.be/fr/plans-et-acces/solbosch

Le Solbosch est le campus principal de l'Université. Il abrite notamment l'administration et les services généraux. On y trouve également la plupart des facultés de sciences humaines, l'École polytechnique de Bruxelles, la grande bibliothèque des sciences humaines et, parmi les musées de l'ULB, le musée de zoologie, la salle d'exposition Allende, le musée de minéralogie et le musée De Ghelderode.

Campus de la Plaine :

www.ulb.be/fr/plans-et-acces/plaine

Le campus de la Plaine est situé à moins d'un kilomètre du campus du Solbosch. La Faculté des Sciences et la Faculté de Pharmacie y sont installées. On y trouve aussi les experimentariums de physique et de chimie, le musée des plantes médicinales et de la pharmacie.

Campus Erasme :

www.ulb.be/fr/plans-et-acces/erasme

Le campus Erasme abrite l'Hôpital Erasme et le Pôle Santé, c'est-à-dire la Faculté de Médecine, l'École de Santé publique et la Faculté des Sciences de la Motricité (la Faculté de Pharmacie se trouvant encore à l'heure actuelle à la Plaine). S'y trouvent également l'École d'infirmier(es) (avec la Haute École libre de Bruxelles Ilya Prigogyne), le musée de la médecine et le musée d'anatomie et d'embryologie humaines.

ULB-Flagey

www.ulb.be/fr/plans-et-acces/flagey

ULB-Flagey abrite une partie des activités et enseignements de la Faculté d'Architecture (La Cambre-Horta).

ULB-Uccle

www.ulb.be/fr/plans-et-acces/uccle

ULB-Uccle accueille l'École de Traduction et Interprétation ISTI -Cooremans de la Faculté de Lettres, Traduction et Communication.

Campus de Charleroi — Gosselies

www.ulb.be/fr/plans-et-acces/gosselies

Le campus situé sur le site de l'Aéropole de Gosselies accueille le **Biopark Charleroi Brussels South**. Il regroupe des instituts de recherche universitaire, des plateformes technologiques, des entreprises, des structures de valorisation et d'incubation de la recherche ainsi qu'un centre de formation dans le secteur biomédical. Il abrite notamment l'Institut de biologie et de médecine moléculaires (IBMM), l'Institut d'immunologie médicale (IMI), le Centre de microscopie et d'imagerie moléculaire (CMMI), le Laboratoire de biotechnologie végétale (LBV), plusieurs spin-offs, un incubateur (i-tech Incubator) et le centre de formation Biopark Formation.

Campus de Charleroi — Ville-Haute

www.ulb.be/fr/plans-et-acces/charleroi-ville-haute

Depuis septembre 2015, l'ULB s'est installée sur ce campus au sein du Centre **Universitaire Zénobe Gramme** pour développer progressivement sur ce nouveau campus ses activités d'enseignement, de recherche, de formation et de diffusion de la culture scientifique.

Accès

À pieds

Les sites de l'ULB sont accessibles à pied et de nombreuses zones à l'intérieur des campus sont piétonnes. Pour connaître les meilleurs itinéraires piétons pour vous rendre à l'ULB, le Service Environnement et Mobilité met à votre disposition la carte « modes actifs » publiée par Bruxelles mobilité, qui comprend toutes les informations utiles aux piétons et aux cyclistes à Bruxelles.

Plus d'informations : www.stapas.be/outils-pietons

À vélo

- Tous les campus de l'ULB sont dotés d'infrastructures vélos. Le parking sécurisé du Solbosch est accessible aux étudiants de l'ULB, et des parkings couverts et de simples U sont libres d'accès aux visiteurs sur chaque campus.
- Besoin d'un vélo occasionnellement ? Empruntez un Villo, une réduction est offerte à tous les membres de l'ULB sur leur abonnement annuel à Villo. Plusieurs stations se trouvent à proximité des campus bruxellois.
- Retrouvez sur le portail monULB toutes les informations les informations cyclistes, les événements dédiés, et la mailing-list « Vélo campus »

En transports en commun

Tous les campus de l'ULB sont desservis par les services de transports en commun (STIB, TEC, De Lijn).

Une réduction est offerte aux étudiants jusqu'à 24 ans sur l'abonnement annuel STIB (50€/an).

En voiture ou à moto

- Les campus de l'ULB disposent d'espaces de stationnement accessibles uniquement aux étudiants de niveau master. Pour toutes les informations concernant les modalités d'accès aux parkings, consultez la page stationnement : www.ulb.be/fr/plans-et-acces/stationnement
- Tous les membres de l'ULB bénéficient d'avantages et de tarifs préférentiels pour l'utilisation de voitures en libre-service Zen Car et Zipcar.
- Envie de covoiturer ? L'ULB est affiliée à Commuty, qui vous propose de trouver des partenaires au sein de l'ULB pour effectuer vos trajets quotidiens. L'inscription est gratuite et réservée aux membres de l'ULB.

Accès PMR (personnes à mobilité réduite)

L'ULB s'est engagée à aménager l'espace public des campus afin d'assurer une accessibilité et un confort à tous les utilisateurs, dont les personnes à mobilité réduite (PMR). Des places de stationnement dédiées, des rampes, des plateformes élévatrices, et des ascenseurs facilitent l'accès aux bâtiments.

Deux services sont également à votre disposition pour toute demande d'informations et d'accompagnement : le SIPP (Service Interne pour la Protection et la Prévention au Travail) et le CEFES (Centre d'Étude et de Formation pour l'Éducation Spécialisée et Inclusive).

Plus d'informations concernant l'accessibilité et services adaptés : www.ulb.be/fr/plans-et-acces/accessibilite-pour-tous

Retrouvez l'ensemble de ces informations et bien plus en visitant : www.ulb.be/fr/plans-acces

Se loger

Se loger à l'ULB

L'ULB met tout en œuvre pour contribuer à votre réussite, et s'engage à vous accueillir dans les meilleures conditions en offrant un grand nombre de possibilités de logements universitaires et privés, sur et hors campus. Les prix varient, entre autres, suivant l'aménagement et le confort. L'Office du Logement de l'ULB centralise toutes les offres, informe sur les conditions et usages de location et se tient à votre disposition pour vous aider à orienter vos recherches.

Quel type de logement choisir ?

Chambres (ou kots) en résidences universitaires, en internat, en communautaire, chambres « flat », appartements meublés ou non, studios, appartements ou maisons à partager, logements intergénérationnels, ou pour personnes à mobilité réduite...

Tous les renseignements se trouvent sur le site <https://www.ulb.be/fr/vie-sur-les-campus/logement>

Office du Logement

Campus du Solbosch

Bâtiment F1, Avenue Paul Héger 22, 1050 Ixelles

Tél. : 02 650 21 73 — e-mail : office.du.logement@ulb.ac.be — www.ulb.be/logements

Se restaurer, partager des espaces de convivialité

Restaurants et commerces

Il y a plusieurs restaurants universitaires sur les principaux campus de l'ULB qui pratiquent des prix très démocratiques, tout en offrant une carte variée. Pour pouvoir bénéficier du tarif étudiant, il vous suffira de présenter votre carte étudiant à la caisse. Vous trouverez aussi, en fonction du campus où vous vous situez, plusieurs sandwicheries, ainsi que des commerces privés : snacks, librairies, papeterie, photocopies, banque, agence de voyages, et un magasin Oxfam (au Solbosch), sans compter les commerces aux alentours.

Restaurants universitaires

Localisations, menus de la semaine, etc. : <https://www.ulb.be/fr/vie-sur-les-campus/alimentation-commerces-et-marches>

Urgences, sécurité informatique, assurances et protection des données

La sécurité (Surveillance générale & objets perdus)

Penser aux autres, c'est penser à soi... et vice-versa ! En cas de problème, ayez le bon réflexe : vous subissez ou constatez un problème médical, un accident grave, un incendie, une agression, trouvez un objet suspect, un objet perdu... ? Tout événement de ce genre est du ressort de la Surveillance générale.

Numéros d'appels d'urgence (depuis des postes téléphoniques internes et à partir des bornes SOS) :



7 pour les campus du Solbosch, de la Plaine, et de Charleroi

22 pour le campus Erasme

112 pour les autres campus.

Depuis un Gsm : 02 650 26 14

Bornes SOS

Pour toute information sur ces bornes et la sécurité sur les campus : www.ulb.be/fr/vie-sur-les-campus/secours-securite

Surveillance générale

Campus du Solbosch, Avenue Buyl 157, (administration) et **121 (dispatching 24h/24h)**, 1050 Bruxelles, Tél. : 02 650 26 14

e-mail : sg@ulb.ac.be.

www.ulb.be/services/etudiants/surveillance-generale.html

Sécurité informatique

La protection de vos données personnelles est prioritaire pour l'ULB. Vous pouvez vous aussi y contribuer en adoptant quelques mesures simples de sécurité :

- **apprenez à reconnaître les emails frauduleux :**
- on vous presse (notion d'urgence) de cliquer sur un lien ou d'ouvrir une pièce jointe, sous peine d'avoir à subir des conséquences désagréables ? Assurez-vous qu'il ne s'agit pas de phishing (hameçonnage). L'ULB ne vous enverra jamais de message vous demandant vos identifiants et/ou mots de passe. Ne les communiquez jamais à qui que ce soit ;
- le message est laconique et vous invite à ouvrir une pièce jointe pour prendre connaissance du contenu ? Méfiez-vous, il s'agit peut-être d'un virus. En cas de doute, n'ouvrez pas la pièce jointe et ne répondez pas au message. Contactez l'expéditeur par téléphone pour vérification ;
- vérifiez l'adresse email qui se cache derrière le nom de l'expéditeur : tous les emails officiels de l'ULB proviennent d'une adresse @ulb.ac.be ou, parfois, d'une adresse @vub.ac.be ou vub.be. Cette vérification ne garantit pas à 100% que l'email n'est pas frauduleux, mais limite néanmoins les risques.
- vérifiez que l'adresse du lien pointe bien vers une page ULB (www.ulb.ac.be/page_xyz), soit en passant votre pointeur au-dessus du lien (pc), soit en appuyant longuement sur ce lien (smartphone).

Apprenez à utiliser judicieusement votre adresse email @ulb.ac.be :

- utilisez exclusivement votre adresse email @ulb.ac.be lors de vos échanges avec l'ULB ;
- limitez l'utilisation de votre adresse email @ulb.ac.be à des fins académiques ;
- limitez le référencement de votre adresse email @ulb.ac.be sur des sites extérieurs à l'ULB.

Protégez vos mots de passe :

- choisissez des mots de passe suffisamment robustes (mélange de lettres – minuscules et majuscules –, des chiffres et des signes)
- ne les partagez jamais avec qui que ce soit ;
- évitez de n'utiliser qu'un mot de passe générique pour tous vos comptes informatiques (Google, Facebook, LinkedIn,...) et ne choisissez pas le même mot de passe pour un service extérieur à l'Université que pour un service interne à l'Université ;
- pensez à changer votre mot de passe de temps en temps ;
- installez une suite de protection sur votre ordinateur (la suite préconisée par l'ULB est McAfee Endpoint Security qui inclut, outre la protection anti-virus normale, une protection contre les comportements malveillants ainsi qu'un module de contrôle Web) ;

Règlement général sur la protection des données

Le 27 avril 2016, le Parlement européen a adopté le Règlement général sur la protection des données. Ce règlement a pour objet de garantir la protection des personnes physiques à l'égard du traitement et de la libre circulation des données à caractère personnel. Il est entré en vigueur le 25 mai 2019 et tous les traitements de données personnelles effectués au sein de l'ULB sont désormais conformes aux dispositions de ce règlement.

Le règlement relatif à la protection des données relatives aux étudiants est disponible sur le site du greffe via le lien suivant :

www.ulb.ac.be/ulb/greffe/documents/rgpd.html

Pour toute question relative à l'utilisation de vos données à caractère personnel, vous pouvez contacter la Déléguée à la protection des données de l'ULB à l'adresse rgpd@ulb.ac.be.

- **utilisez des mots de passe forts**, constitués au minimum de 8 caractères, de différents types : minuscules, majuscules, chiffres et caractères ;
- **ne choisissez jamais le même mot de passe pour un service extérieur à l'Université** (Gmail, Facebook, LinkedIn,...) **que pour un service interne à l'université** et pensez à en changer de temps en temps ;
- **installez un antivirus et un antispyware** sur votre ordinateur et configurez le scan antivirus automatique.

Le Service des assurances

Les étudiants en ordre d'inscription dans les registres de l'ULB sont assurés – dans les limites et conditions des contrats souscrits par l'Université – en accidents corporels pour l'ensemble des activités universitaires en responsabilité civile pouvant leur incomber sur la base de toutes législations ou réglementa-

tions belges ou étrangères du chef de dommages causés à des tiers par suite d'erreurs, négligences, omissions, imprudences ou autres similaires qui leur seraient imputables en assistance (maladie, accident et rapatriement), lors de séjours à l'étranger dans le monde entier pour les besoins de leurs activités universitaires. La couverture d'assurance en accidents corporels et assistance est complémentaire aux prestations légales de la mutualité.

Tel : 02 650 23 00

email : assurulb@admin.ulb.ac.be

B – Des aides, tout au long de vos études

Se faire épauler

Le Service social étudiants (SSE)

Des difficultés pour payer votre minerval ? Des problèmes avec votre CPAS ? Connaître les possibilités de financement de vos études ? Vous cherchez un job étudiant ? Vous êtes perdu dans vos démarches administratives ?...

Pour toute difficulté ou question, le Service social étudiants vous accueille et vous accompagne durant toute l'année académique. Il peut vous écouter, vous informer sur vos droits et vous orienter vers les services adéquats. Il vous accompagne également dans vos démarches vis-à-vis d'organismes extérieurs (Fédération Wallonie-Bruxelles, CPAS, Allocations familiales...).

Le SSE peut vous octroyer une aide financière qui peut prendre différentes formes : intervention dans l'achat de vos supports de cours, réduction de loyer, prise en charge des frais de transports... Les demandes doivent être introduites via votre portail MonULB – Mon secrétariat virtuel – Ma demande d'aide financière.

Des réductions de minerval peuvent également être octroyées sous certaines conditions. Les demandes doivent être introduites de début juillet au 31 octobre 2019 au plus tard. La prise de rendez-vous se fait via le portail MonULB – Mes paiements.

Service social étudiants

Campus du Solbosch, Bâtiment M, niveau 4, avenue Paul Héger 28, 1000 Bruxelles

Tél. : 02 650 20 14

e-mail : sse@ulb.ac.be

<https://www.ulb.be/fr/aides-services-et-accompagnement/aides-financieres-sociales-et-inclusives>

Étudiant.e.s transgenres

Le Service Social Étudiants met à disposition des étudiant.e.s transgenres une procédure leur permettant de faire reconnaître leur prénom usuel. À n'importe quel moment de l'année académique, il vous suffit de vous présenter sans rendez-vous à l'accueil du Service Social Étudiants.

Tél. : 02 650 20 14

e-mail : sse@ulb.ac.be

<https://www.ulb.be/fr/aides-financieres-sociales-et-inclusives/etudiant-e-s-transgenres>

Étudiants à besoin spécifique

Les étudiants à besoin spécifique (en situation de handicap, de maladie ou de trouble des apprentissages, artistes ou sportifs de haut niveau, étudiants entrepreneurs) peuvent bénéficier d'un encadrement particulier.

N'hésitez dès lors jamais à frapper à la porte du service compétent pour poser vos questions et savoir si vous pouvez, vous aussi, bénéficier de tel ou tel avantage.

www.ulb.be/fr/aides-services-et-accompagnement/accompagnement-des-etudiants-a-besoin-specifique

Étudiants en Situation de Handicap (CEFES-IN-ULB)

Vous désirez entreprendre ou poursuivre des études et vous avez des besoins spécifiques liés à une situation de handicap. Vous avez un trouble moteur, visuel, auditif, une maladie invalidante, un trouble spécifique des apprentissages ou un trouble du comportement et pensez que cela peut avoir un impact sur vos études. Le cursus universitaire est le même pour tous. Mais, vous avez le droit à des aménagements raisonnables et à une aide spécifique en fonction de vos besoins. Demandez une reconnaissance de votre situation d'Étudiant à Besoin Spécifique (EBS) – étudiant en situation de handicap (ESH).

Infos : www.ulb.be/fr/aides-services-et-accompagnement/accompagnement-des-etudiants-a-besoin-specifique

Accueil et Accompagnement des Étudiants à Besoins Spécifiques en Situation de Handicap

Campus Solbosch

Bâtiment E1.1.108

Avenue Buyl ; 87A, 1050 Bruxelles

Tél. : 02 650 32 78

E-mail : cefes@ulb.ac.be

ULB Desk Refugees

L'ULB Desk Refugees accueille, informe et accompagne individuellement les étudiants réfugiés et demandeurs d'asile, dans l'ensemble de leurs démarches, avant, pendant et après l'inscription à l'ULB.

Il peut notamment vous soutenir dans les frais liés à vos études et vous permettre de bénéficier de cours de français.

Tél: 00 32 (0)2 650 22 21

Email : deskrefugees@ulb.ac.be

<https://www.ulb.be/fr/actions-solidaires/ulb-welcome-desk-for-refugees>

Le Service InfOR-études

Les conseillers en information d'InfOR-études vous renseignent sur toute question relative à vos études, à la vie étudiante, aux services de l'ULB, à notre offre de formation, aux débouchés professionnels de nos filières... et ce, à tout moment de l'année.

Vous vous interrogez sur votre choix d'études ? Vous souhaitez vous réorienter ou encore que vous désirez un accompagnement dans votre processus de choix de Master ? Notre équipe de conseillers en information et/ou (ré)orientation vous accompagne durant tout votre parcours académique.

InfOR-études

Campus du Solbosch, Bâtiment S Niveau 4 bureau S.4.102

Avenue Buyl, 87A 1050 Bruxelles (entrée par le hall d'accueil et des inscriptions)

Permanence et accueil des visiteurs :

- Du 1er juillet au 30 septembre : du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 13h30 à 16h

- Du 1er octobre au 30 juin : du lundi au vendredi, de 10h à 12h30 et le mercredi de 13h30 à 16h

Permanence téléphonique au 02 650 36 36. Du lundi au vendredi, de 13h30 à 16h

e-mail : infor-etudes@ulb.ac.be — www.ulb.be/infor-etudes

Se soigner et s'épanouir

Le Service médical

Situé sur le campus du Solbosch, le Service médical de l'ULB vous propose des consultations de médecine générale (y compris les prises de sang) et spécialisée (dermatologie, gynécologie, psychiatrie, cardiologie, gastro-entérologie, médecine du sport). Il offre également un service de soins infirmiers et de kinésithérapie. Ces consultations sont intégralement remboursées par votre mutuelle. Horaire : du lundi au vendredi de 8h à 18h30 (jusqu'à 18h durant les congés).

Service médical

Campus du Solbosch, Bâtiment M
Avenue Paul Héger 28, 1050 Ixelles, Tél. : 02 650 29 29
www.ulb.be/fr/vie-sur-les-campus/sante-et-bien-etre

Sur le campus Erasme, en plus des consultations par les spécialistes à l'Hôpital Erasme, le poste de Consultation de médecine générale d'urgence (CMGU Erasme) vous propose des consultations de médecins généralistes, du lundi au vendredi de 18h à 23h (fermé week-ends et jours fériés) sans rendez-vous, avec la possibilité d'être examiné dans un délai très court (moins de 30 minutes d'attente en moyenne).

Campus Erasme – Bâtiment 15 (à côté des urgences de l'hôpital Erasme)
Route de Lennik 808 – 1070 Anderlecht — Tél: 02 555 69 07
www.cmgu-erasme.be/

L'asbl Aimer à l'ULB

Aimer à l'ULB est un centre de planning familial où vous trouverez toute l'année de l'information et où l'on vous recevra en consultation au sujet de la contraception, la grossesse, l'avortement, les infections sexuellement transmissibles (dépistage et traitement) ;

- des pilules du lendemain et des tests de grossesse ;
- des consultations psychologiques et psychothérapeutiques ;
- des consultations juridiques et de médiation familiale ;
- des activités de prévention concernant la vie sexuelle et affective.

Aimer à l'ULB est ouvert à toutes et tous et en toute confidentialité, du lundi au vendredi de 9h à 19h, et le samedi de 9h30 à 12h30, même pendant les congés scolaires.

Aimer à l'ULB

Campus du Solbosch, Avenue Jeanne 38, 1050 Bruxelles,
Tél. : 02 650 31 31, Fax : 02 649 86 47
www.aimerulb.be

PsyCampus

PsyCampus est un service de consultation psychologique qui vous accueille en cas de difficultés personnelles, familiales, ou en rapport avec la vie universitaire.

PsyCampus

Campus du Solbosch
Avenue Buyl 127, 1050 Bruxelles
Tél. : 02 650 20 25
e-mail : psycampus@ulb.ac.be
<http://www.ssmulb.be/centre/psycampus> — www.aimerulb.be

Accueillir vos enfants

Les Crèches

L'Université met à disposition des étudiants un lieu d'accueil sur le campus du Solbosch pour leurs enfants de 2 à 36 mois. L'Hôpital Erasme accueille également les enfants de 0 à 3 ans. Les places sont attribuées en fonction des disponibilités, selon les critères de l'ONE.

Crèche de l'ULB

Campus du Solbosch

Bâtiment G

Avenue Depage 15, 1000 Bruxelles

e-mail : creche.solbosch@ulb.ac.be

Tél. : 02 650 67 25 -40 02 (secrétariat)

www.ulb.be/fr/aides-services-et-accompagnement/accompagnement-des-etudiants-a-besoin-specifique

Crèche Erasme asbl

Campus Erasme

Bâtiment 6

Route de Lennik 808, 1070 Bruxelles

Tél. : 02 555 64 57

<https://www.erasme.ulb.ac.be/fr/a-propos-de-l-hopital/services-administratifs/creches>

Travailler

ULBJob

Garde d'enfants, cours particuliers, travaux de secrétariat, informatique... Cette plateforme centralise des offres d'emploi internes et externes pour les étudiants de l'ULB.

e-mail : ulbjob@ulb.ac.be

<https://www.ulb.be/fr/travailler-et-collaborer/job-etudiant>

Tutorat (asbl Schola ULB)

L'Asbl Schola ULB recrute des Étudiant.e.s dès la BA1 afin d'animer des séances de tutorat. Il s'agit de soutien scolaire pour de petits groupes d'élèves du primaire ou du secondaire, dans des écoles de Bruxelles.

Si vous voulez vous engager en faveur de l'égalité des chances, rendez-vous sur son site et rejoignez en tant que volontaire un projet qui a du sens!

NB : les missions de volontariat sont défrayées et peuvent se cumuler avec un job étudiant.

Schola ULB, tél. : 02 650 36 44, e-mail : info@schola-ulb.be

Campus du Solbosch, Bâtiment S, niveau 5, Bureau S.5.102,
avenue Jeanne 44, 1050 Bruxelles

www.schola-ulb.be

C – Étudier, en mettant toutes les chances de son côté

Promotion de la réussite

À l'ULB, votre réussite est notre priorité. Une nouvelle manière de travailler, des quantités de matières plus importantes que dans l'enseignement secondaire, une autodiscipline à acquérir... Tous ces éléments, et d'autres encore, pourraient rendre votre travail d'étudiant un peu plus compliqué que ce que vous connaissiez jusqu'alors. Chaque faculté a développé de nombreux dispositifs d'aide et vous trouverez au sein de celles-ci, ou de façon centrale, des lieux ou des personnes qui vous orienteront au mieux parmi tous les moyens à votre disposition pour vous accompagner vers la réussite :

- Un service d'information et d'orientation,
- Des personnes ressources et des coachs facultaires,
- Des remédiations,
- Des guidances,
- Le centre de méthodologie universitaire (CMU),
- Des exercices en ligne pour réviser la matière vue dans l'enseignement secondaire,
- Un entraînement à la recherche documentaire (projet Sherpa) et un accompagnement dans vos recherches et travaux (service EUReeKA) dans les bibliothèques (voir ci-dessous),
- des cours de soutien en langues à la F9 Languages in Brussels (voir ci-dessous le Plan Langues)...

N'hésitez pas à contacter votre secrétariat facultaire ou le Service InfOR-études, ou à visiter la page www.ulb.be/fr/etudier/reussir pour connaître le détail de ces aides possibles.

Blocus assisté

Le Blocus assisté est un dispositif d'aide à la réussite à destination des étudiants de première année (de huit facultés) et qui a pour but d'aider à préparer la seconde session (étudiants assistants par matière/faculté qui répondent aux questions individuelles, donnent des séances collectives, donnent des examens blancs...). Ce dispositif est reconnu comme « guidance institutionnelle », financé en grande partie par l'Université et il est organisé par le BEA.

Notes de cours en ligne

L'ULB a été pionnière dans le domaine de l'e-learning en Communauté française en ouvrant son campus virtuel dès 1998. Depuis cette époque, étudiants et enseignants disposent d'un environnement centralisé, souple et simple à prendre en main, pour l'apprentissage en ligne ou le support à l'enseignement présentiel.

Le décret Paysage prévoit la mise à disposition par les universités, sur leur site intranet, d'un certain nombre de supports de cours (notamment, les syllabus).

À l'ULB, vous trouverez la copie électronique de ces supports sur l'Université Virtuelle (voir page 9). Les documents présents dans le dossier intitulé « Supports de cours disponibles aux PUB » sont disponibles en version imprimée reliée aux Presses universitaires de Bruxelles (PUB) (www.pub-ulb.be + voir ci-après).

Si vous êtes boursier, vous pouvez bénéficier de la gratuité de ces supports de cours aux PUB. Il vous suffit de faire la demande d'une carte 'COF' auprès du Service social étudiants.

Accès aux salles informatiques

Les étudiants ont à leur disposition des salles informatiques, situées sur les campus du Solbosch, de la Plaine, Erasme et sur le site ULB-Flagey (Salles d'ordinateurs du Parc Didactique Informatique — PADI). Les conditions d'accès aux salles sont régies par un règlement général et pour certaines par des conditions supplémentaires.

padi.ulb.ac.be

Bibliothèques de l'ULB (Library & Learning Centers)

C'est en pensant à vos besoins en termes d'apprentissages que l'ULB est actuellement en train de déployer les Library & Learning Centers sur ses campus. Conçus comme de véritables lieux de vie adossés aux fonctions traditionnelles des bibliothèques, les Library & Learning Centers ne se contentent pas de vous donner accès à nos collections de documents, mais vous offrent également des infrastructures de travail et d'étude adaptées à vos pratiques. En outre, ils hébergent différents services de support qui vous accompagneront tout au long de votre parcours à l'ULB :

- **S&SAME** : comme son nom l'indique, S&SAME vous donne les premières clés pour vous orienter dans les bibliothèques et sur les différents campus, repérer vos locaux de cours, salles informatiques et tout autre service utile. Les équipes de S&SAME sont également à votre disposition pour vous aider à trouver l'horaire d'un cours, vous expliquer comment vous connecter au wifi, accéder à votre mail, à MonULB ou encore à l'Université Virtuelle. Enfin, S&SAME vous donne les indications utiles pour rechercher un livre ou un article spécifique, et assure le prêt de documents.

- **EUReeKA** : ce service vous aide dans vos recherches documentaires, qu'il s'agisse de trouver un article, un livre, ou de repérer les publications disponibles sur un sujet dans le cadre de la préparation de vos travaux. N'hésitez pas à vous présenter spontanément au service EUReeKA de votre bibliothèque en cas de difficulté. Le cas échéant vous serez orienté vers la guidance ou la formation documentaire adaptée à vos besoins. Vous y recevrez également les premières clés pour présenter une bibliographie cohérente, comprendre comment éviter le plagiat, ou encore télécharger, sauvegarder et/ou imprimer les documents que vous avez repérés.

- **Aide en ligne et tutoriels** : le service « Questions », vous permet d'obtenir des renseignements pratiques sur le fonctionnement des bibliothèques ou une première aide à la recherche de documents via un formulaire accessible sur le site www.bib.ulb.ac.be.

Vous souhaitez vous former à la recherche documentaire à votre rythme, de chez vous ?

Suivez le cours en ligne gratuit **What's Up Doc. Formation documentaire pour tous**,



Ce cours est proposé **deux fois par an** (en octobre et en février). Il s'étend sur **8 semaines** et vous permet de vous familiariser avec la **méthodologie de la recherche documentaire**, par des exercices dans des outils de recherche. Un **accompagnement** via un forum est organisé durant toute la période d'ouverture du cours.

- Enfin, un tutoriel en ligne permettant de préparer une recherche documentaire dans le cadre d'un mémoire (sciences humaines) est également disponible sur l'Université Virtuelle (dossier « Formations transversales »).

Des formations à la recherche documentaire en présentiel complètent l'offre d'accompagnement que nous vous proposons.

Outre les services d'aide décrits plus haut, les bibliothèques mettent à votre disposition **des espaces et des outils** pensés pour vous permettre d'étudier, préparer vos travaux ou tout simplement prendre connaissance des documents qui vous sont utiles dans des conditions optimales. Vous y trouverez notamment : des espaces aménagés afin que vous puissiez travailler ou étudier (individuellement ou en groupe), des séminaires et des salles de formation ; des PC pour la consultation des collections électroniques, un accès internet et un réseau wifi ; des scanners et/ou machines multifonctions (copies, impressions, scans).

Dans le cadre de vos études, vous serez amenés à vous documenter sur votre domaine et à faire des recherches bibliographiques pour vos travaux ou votre mémoire. Notre rôle est de veiller à vous fournir les documents imprimés ou électroniques qui vous seront utiles tout au long de votre parcours à l'ULB. Si le livre ou l'article que vous recherchez n'est pas accessible à l'ULB, n'hésitez pas faire appel à notre service de fourniture de documents pour obtenir des documents faisant partie ou non des collections des bibliothèques de l'ULB (service payant).

Les bibliothèques vous accueillent sur les campus :

Campus du Solbosch

Bibliothèques des Sciences humaines : Bâtiment NB, Tél. : 02 650 23 77

Bibliothèque des Sciences et Techniques : Bâtiment D, Avenue Depage 30, Tél. : 02 650 20 54

Bibliothèque de Droit : Bâtiment H, 2e niveau — Tél. : 02 650 39 25

Campus de la Plaine

Bibliothèque de Pharmacie : Bâtiment BC — Tél. : 02 650 51 48

Campus Erasme

Bibliothèque des Sciences de la santé : Bâtiments GE et D, Tél. : 02 555 61 70/46 89

ULB-Flagey

Bibliothèque d'Architecture : Place Flagey, 19 Tél. : 02 643 66 68

ULB-Uccle

Bibliothèque de Traduction et d'interprétation :
Rue Hazard, 34, 1180 Bruxelles, Tél. : 02 650 62 29

Pour toutes les bibliothèques : bib.ulb.be/

Carte « de lecteur »... et « carte de paiement et d'accès »

Votre carte d'étudiant vous sert de « carte de lecteur ». Il existe par ailleurs une carte à puce anonyme, qui est une « carte de paiement et d'accès », en vente dans les bibliothèques. Vous pourrez l'utiliser pour diverses applications d'accès (bibliothèque des sciences de la santé, parkings, salles informatiques...) et pour le paiement des photocopies dans les bibliothèques.

Les lieux d'étude à votre disposition

Étudier dans de bonnes conditions de concentration n'est pas toujours chose simple. Consciente de ce problème, l'Université a multiplié les lieux collectifs où l'étude individuelle est possible au cœur du campus, dans la convivialité et le respect de ses condisciples. En plus des lieux disponibles toute l'année dans les bibliothèques, des salles d'étude supplémentaires sont donc ouvertes durant les périodes de blocus et d'examens.

Horaires et lieux : voir sur www.monulb.be et bib.ulb.be/version-francaise/actualites/blocus-horaires-d-ouverture-des-lieux-d-etude

Le Plan Langues

Le Plan Langues constitue une belle opportunité que l'ULB propose pour aider ses étudiants en Bachelier dans l'apprentissage des langues : le néerlandais et l'anglais, qui sont insérés essentiellement dans les programmes de Bachelier. Pour permettre aux étudiants plus faibles de suivre avec profit ces enseignements, des cours de remise à niveau sont organisés gratuitement à la F9 Languages in Brussels, dès la rentrée en 1^{re} année du 1^{er} cycle. www.ulb.be/fr/se-former/plan-langues

Les tables de conversation

Le CIDLV (Centre interfacultaire de didactique des langues vivantes) organise des tables de conversation en anglais, italien, espagnol, français et néerlandais selon le principe « 1 jour, 1 langue, pendant 1 heure ». Ouvertes à tous les membres de la Communauté universitaire, elles sont entièrement gratuites. Aucune inscription n'est nécessaire, il suffit de se présenter à l'heure de la table devant le local (les tables sont limitées à 12 personnes). Elles sont animées par des « native speaker » et les sujets de discussion sont déterminés d'après les centres d'intérêt des participants. Pour pouvoir profiter pleinement de ces tables de conversation, les participants doivent avoir, au minimum, un niveau A2 sur l'échelle du CECR (Cadre européen commun de référence pour les langues). dsea.ulb.ac.be/index.php/tables-de-conversation

Les tandems

Il s'agit d'un échange linguistique entre pairs qui permet de développer de manière originale vos compétences dans une langue étrangère grâce à des contacts privilégiés avec un(e) étudiant(e) dont la langue maternelle est celle dans laquelle vous désirez vous perfectionner. En retour, vous aidez votre « partenaire-Tandem » à s'améliorer dans votre propre langue maternelle. Comment ? Vous organisez 15 rencontres de 2h avec votre partenaire et vous rédigez quelques travaux écrits. Un-e assistant-e vous suivra pendant tout votre parcours.

<http://tandems.ulb.ac.be/>

Les cours de français langue étrangère (FLE)

Afin d'améliorer les connaissances linguistiques des étudiants internationaux, l'Université offre un large éventail de cours de français, avant la rentrée universitaire et pendant l'année académique.

www.ulb.be/fr/avant-les-etudes/cours-de-francais-pour-etudiants-et-etudiantes-non-francophones-remise-a-niveau-et-preparation-aux-etudes-universitaires

Location de matériel audio-visuel

Dans le cadre d'activités académiques se déroulant sur les campus de l'Université, la Cellule Auditoires met à la disposition de la communauté universitaire du matériel audio-visuel mobile tel que : data-projecteurs, enregistreurs, lecteurs DVD, écrans...

www.cte.ulb.ac.be

Les Archives et la Réserve précieuse

Les Archives de l'ULB rassemblent, traitent et conservent l'ensemble des documents officiels et administratifs de l'Université, ainsi que de très nombreux fonds historiques. La Réserve précieuse conserve livres et documents rares et précieux, relatifs notamment à l'histoire du livre et de l'imprimé, ainsi que les fonds d'archives de différents donateurs. Les Archives et la Réserve précieuse conservent aussi une importante collection d'œuvres d'art.

Les deux unités sont ouvertes à l'ensemble de la communauté universitaire.

bib.ulb.be/version-francaise/navigation/bibliotheques/archives mgraye@ulb.ac.be

bib.ulb.be/version-francaise/navigation/bibliotheques/reserve-precieuse

Les Éditions de l'Université de Bruxelles

Les Éditions de l'Université de Bruxelles publient, en poche et en grand format, des ouvrages de recherche, des manuels universitaires et des essais dans de nombreux domaines des sciences humaines et sociales, en droit de l'Union européenne.

Les ouvrages des Éditions sont en vente dans les principales librairies.

www.editions-universite-bruxelles.be

Les Presses universitaires de Bruxelles asbl (Librairies)

Les Presses universitaires de Bruxelles (PUB) publient, sous un nouveau format moins cher et plus écologique, des notes de cours (syllabus) réalisées en étroite collaboration avec les professeurs de l'ULB. Les trois librairies des PUB proposent les livres recommandés par les professeurs, les produits siglés ULB mais aussi toute une sélection d'ouvrages scientifiques, médicaux, juridiques, de sciences humaines, d'architecture ainsi que des romans.

Par ailleurs, les PUB développent actuellement un projet de syllabus électronique : le Syllabus21.

De plus, les PUB offrent un service d'impression de qualité pour les travaux personnels, mémoires, thèses, affiches...

Enfin, les PUB ce sont aussi 3 restaurants : l'Architecte à Flagey, Les Presses à Erasme et la Maison à l'UAE (La Plaine).

PUB

Campus du Solbosch

Bâtiment V
Avenue Paul Héger 42, 1000 Bruxelles
Tél: 02 649 97 80 (Solbosch)
e-mail: communication@pub-ulb.be
www.pub-ulb.be

Campus Erasme

Bâtiment F1
Route de Lennik 808, 1070 Bruxelles
T: 02 555 64 29 (ERASME)
e-mail: erasme@pub-ulb.be
www.pub-ulb.be

Campus Flagey

Faculté d'Architecture
19 Place Eugène Flagey
T: 02 648 34 36
email: flagey@pub-ulb.be
www.pub-ulb.be

Le Service de mobilité étudiante

Les programmes de mobilité étudiante vous permettent de passer tout ou partie d'une année académique dans une université étrangère en Europe, au Canada, au Japon, etc. C'est un moyen extraordinaire d'élargir votre horizon culturel et de perfectionner votre connaissance des langues.

Le Service de mobilité étudiante

Campus du Solbosch, Bâtiment S, niveau 5
Étudiants « outgoing » & « incoming »: Tél.: 32 2 650 42 23
Étudiants « outgoing »: Tél.: 32 2 650 44 43
Étudiants « incoming »: Tél.: 32 2 650 25 16
e-mail: mobilite@ulb.be
www.ulb.be/fr/etudier/partir-ou-venir-en-echange

D – Vivre l'Université, intensément

S'informer

**Réseaux sociaux... actus & agenda... Esprit libre...
La Lettre aux étudiants... Events... Radio campus...**

Rendez-vous sur les réseaux sociaux : Facebook, Twitter, Instagram, etc.

& actus & agenda : vous retrouverez, au quotidien, ce qui fait l'actualité institutionnelle de notre Université au travers de petites infos, de podcasts, de vidéos, et de liens divers et variés ! www.actus.ulb.be

Esprit libre est le magazine trimestriel de l'ULB (diffusé via des présentoirs sur les campus - également disponible en ligne). Il est le reflet du dynamisme de notre institution en matière de recherche, d'enseignement, d'événements et d'implication dans la société. www.actus.ulb.be/fr/magazine

La Lettre aux étudiants est un zoom mensuel sur l'actualité de nos campus, les infos pratiques utiles dans votre vie d'étudiant, etc. Elle est envoyée directement dans votre boîte mail.

Events est l'agenda papier de l'ULB (également diffusé sur les campus via les présentoirs). Il vous permettra d'anticiper les nombreuses activités (conférences, théâtres, expos, colloques, événements sportifs & fun...) qui jalonnent l'année académique.

Radio Campus est la radio de l'ULB qui émet sur le 92,1 FM. Elle donne notamment l'occasion aux étudiants de réaliser des émissions ou de présenter des journaux d'information. www.radiocampus.be

Infos sur nos supports d'information :

www.ulb.be/dre/com/infopub.html

Radio campus

Campus du Solbosch, Bâtiment F1, niveau 5

Avenue Paul Héger 22, 1000 Bruxelles,

Tél. : 02 640 87 17

e-mail : info@radiocampus.be

www.radiocampus.be

S'impliquer

Le Bureau des étudiants administrateurs (BEA)

Le BEA représente les étudiants de l'ULB et défend leurs droits au sein de différents organes décisionnels. Il est l'interlocuteur des autorités académiques et de la Communauté française par le biais de la Fédération des étudiant(e)s Francophones (FEF — dont il est membre).

Il a également pour mission d'informer les étudiants sur leurs droits et de les soutenir dans des processus de recours éventuels — par exemple en matière d'inscription ou d'aide sociale.

Le BEA soutient également le développement de projets étudiants au sein de l'ULB et en subside régulièrement.

BEA

Campus du Solbosch, Avenue Héger 42, 1050 Bruxelles — U.B.2.169-171

e-mail : ulb.bea@gmail.com, bea.ulb.be/bea

Les cercles et associations étudiantes

Des baptêmes à l'organisation de conférences, en passant par des projets solidaires, des séances de cinéma, ou autres activités, les cercles et associations étudiantes tiennent une part importante dans la vie à l'Université. Les activités folkloriques sont souvent drôles, jamais obligatoires. Près de 80 cercles et associations (interfacultaires, facultaires, de section, régionaux, politiques, étrangers et socioculturels) sont actuellement enregistrés par le Conseil d'administration de l'Université. Vous serez certainement contacté au cours de votre parcours par l'un ou l'autre de ces cercles : à vous de décider d'y prendre part !

Associations étudiantes

www.ulb.be/ulb/folklore/folklore.html

Service Environnement et Mobilité

Le service Environnement et Mobilité pilote la politique de développement durable de l'ULB pour l'ensemble de ses sites.

Réduire son empreinte environnementale

Consommer durable

Des fontaines à eau accessibles à tous, des points de restauration proposant des options végétariennes, des marchés hebdomadaires de produits locaux et un magasin Oxfam (sur le campus du Solbosch).

Retrouvez plus de détail sur ce que l'ULB vous propose : www.ulb.be/fr/vie-sur-les-campus/alimentation-commerces-et-marches

Biodiversité

Les potagers de l'ULB :

Les campus Solbosch et Erasme disposent chacun d'un potager géré par des étudiants. Ces projets participatifs soutiennent l'agriculture biologique et la préservation de la biodiversité : www.ulb.be/fr/vie-sur-les-campus/espaces-verts

Parcours arbres

Le campus du Solbosch abrite plus de 45 arbres remarquables. Ceux-ci sont signalés par des plaquettes explicatives. Le Service Environnement et Mobilité propose une carte dédiée permettant de découvrir le campus sous un nouveau jour.

www.ulb.be/fr/espaces-verts/parcours-arbres-du-solbosch

Filières de tri

À chaque déchet son recyclage ! 16 filières de tris existent à l'ULB. Des poubelles PMC, papier et tout venant sont installés dans et autour des bâtiments.

Pour les autres types de déchets, des points de collecte dédiés existent. Plus d'informations dans l'éco-guide des déchets : www.ulb.ac.be/environnement/Campus-Dechets.html

Le Repair Café de l'ULB

Plutôt que jeter, pourquoi ne pas réparer ? Le Cercle Polytechnique organise chaque mois le Repair Café de l'ULB.

Retrouvez tous les Repair Cafés organisés en Belgique sur www.repairtogether.be/

Engagement : Le Student Green Office

À l'ULB, le développement durable est aussi l'affaire des étudiants. Le Student Green Office est une structure institutionnalisée, composée d'étudiants engagés pour une université durable. Son rôle est de mettre en œuvre des projets de développement durable et de sensibilisation sur les différents campus.

De nombreux projets ont été menés par le SGO : circuit de collecte de papiers pour servir de brouillon lors des blocus, campagnes de sensibilisations, événements cyclistes, journée annuelle de la durabilité...

Vous avez envie de vous impliquer ? Contactez-les !

Service Environnement et Mobilité

Tél : 02 650 38 17

e-mail : environnement@ulb.ac.be

www.ulb.be/environnement

Se cultiver, se divertir

ULB Culture

ULB Culture programme, accueille et soutient des manifestations culturelles sur les principaux campus de l'ULB : expositions, théâtre, musique, ciné-club... Il organise également des ateliers culturels : chœur, orchestre, théâtre, cinéma et comédie musicale. ULB Culture loue ou met à disposition des infrastructures culturelles (Salle Delvaux et Salle de Répétition) ainsi qu'un piano de répétition. Il gère la principale salle d'exposition de l'Université, la Salle Allende.

ULB Culture propose une Carte ULB Culture, grâce à laquelle vous pouvez bénéficier de tarifs préférentiels chez ses partenaires culturels. Durant toute l'année, ainsi que la participation à des concours vous permettant de gagner des places gratuites. Vous recevez également une Newsletter trimestrielle par laquelle vous restez informé de toutes les activités organisées par ULB Culture, mais aussi des événements se déroulant dans ses salles.

ULB Culture

Campus du Solbosch, Bâtiment F1,
Niveau 4, Avenue Paul Héger 22-24,
1050 Bruxelles

Tél. : 02 650 37 65

e-mail : culture@ulb.ac.be

www.ulb.be/fr/vie-sur-les-campus/culture

Le Réseau des musées de l'ULB

Le Réseau des musées de l'ULB fédère plus de 10 musées et collections de l'Université, répartis sur 4 sites bruxellois (Auderghem, Erasme, Plaine, Solbosch) et 2 sites wallons (Charleroi-Parentville, Treignes). Le Réseau édite une **Lettre d'information** trois fois par an, téléchargeable sur sa page de même que toutes les informations relatives à ses activités et à celles de ses membres.

Réseau des musées de l'ULB

www.ulb.be/fr/vie-sur-les-campus/culture

PointCulture ULB

Situé au cœur du campus du Solbosch, PointCulture ULB c'est le rendez-vous incontournable des amateurs de toutes les musiques, des cinéphiles, des mordus de jeux vidéo. Chaque semaine, il s'y passe quelque chose de neuf et d'original dans une atmosphère conviviale : concerts, rencontres musicales, conférences, expositions, projections... Tout simplement, un lieu où la culture est à vivre ! Inscription gratuite sur simple présentation de la carte d'identité et de la carte d'étudiant.

Ouvert mardi, mercredi, vendredi et samedi de 11h à 18h30.

PointCulture ULB Ixelles

Campus du Solbosch, bâtiment U, Tél. 02 737 19 61

e-mail : ulb@pointculture.be

www.pointculture.be/ulb

Garder la forme !



ULB Sports

L'ULB Sports vous propose, pour 50 € par an, un accès à une cinquantaine d'activités sportives et ce sur les campus Solbosch et Erasme ainsi que dans d'autres lieux d'activités (piscine...).

Au programme : des sports collectifs (rugby, basket...), des sports individuels (badminton, escrime...), des cours en musique (zumba, salsa, body sculpt...) et encore bien d'autres activités (cheerleading, tai-chi...).

Découvrez l'offre complète sur notre site www.ulbsports.eu

N'oubliez pas : une intervention mutuelle est certainement possible, renseignez-vous auprès de votre organisme.

L'ULB Sports c'est aussi :

- Pour l'étudiant à besoin spécifique — Sportif de haut niveau :

L'ULB Sports vous propose un soutien académique, sportif et social pour vous permettre de combiner L'ULB Sports vous propose un soutien académique, sportif et social pour vous permettre de combiner votre double carrière études et sport de haut niveau.

- ULB OWLS :

Vous pratiquez une activité sportive en club ? Rejoignez les équipes universitaires de l'ULB et défendez nos couleurs dans les Championnats « Interuniversitaires ».

- 10 Km de l'ULB (dimanche 28/04/2020) :

8e édition de cette course conviviale et philanthropique qui permet de récol-

ter des fonds pour la recherche scientifique à l'ULB. Infos :
www.10kmlub.org/bienvenue/

Infos – Contacts :

www.ulbsports.eu / ulbsports@admin.ulb.ac.be

Permanence Solbosch,

Bâtiment F1, niveau 2, Avenue Paul Héger 22, 1000 Bruxelles

Permanence Erasme

Bâtiment O, local O.2.305A

Suivez-nous...

www.facebook.com/ulbsports / [@ULBSports](https://twitter.com/ULBSports) / MonULB

Appli « ULB Sports »

ULB... demain Alumni !

Vous n'y êtes pas encore, mais il n'est jamais trop tôt pour y penser ! Après votre diplôme, pour rester en contact avec vos anciens camarades d'études, en savoir plus sur les dernières avancées scientifiques dans votre domaine, être régulièrement informés des activités de votre Alma Mater... devenez Alumni !

www.ulb.be/fr/alumni

Quelques liens utiles

Présentation de l'ULB,

www.ulb.be/ulb/presentation

www.facebook.com/ulbruxelles/

Documents officiels, statuts, règlements, etc.

www.ulb.be/fr/gouvernance/documents-officiels-1

Pages thématiques dédiées aux étudiants

www.ulb.be/ulb/bienvenue/etudiants.html

S'informer sur les études

www.ulb.be/infor-etudes

Pôle académique de Bruxelles

www.poleacabruxelles.be

Sécurité de l'information

www.ulb.be//ulb/secu-info/reglesulb/reglesulb.html

ULB engagée

www.ulb.be/fr/l-universite/l-ulb-s-engage

Protection des données personnelles

www.ulb.be/ulb/greffe/documents/rgpd.html